

Enquête publique

Dans la perspective du schéma d'aménagement foncier
Commune Urbaine de Téra

Tome I : Consolidation des données

Consolidation des données



Adopté par le conseil communal

Lors de sa séance
du

Sous la délibération
N°.....

**Le Président du
Conseil communal**

Septembre 2009

REMERCIEMENTS

La réalisation du présent document est le fruit de la collaboration des COFOCOM de Diagourou et de Téra accompagnées par la COFODEP de Téra et le Secrétariat Permanent National du Code Rural. Cette collaboration relève de leur volonté réciproque de sécurisation foncière et de prévention des conflits. La Coopération Nigéro-allemande en tant que partenaire technique et financier a facilité la concrétisation de ces engagements par tous les efforts qu'elle a su déployer au bénéfice des citoyens de Téra et de Diagourou. Ces appuis n'ont pu se réaliser qu'avec la patience de tous les acteurs qui ont permis la réalisation d'un processus autoporté par les COFOCOM. Ce processus plein d'enseignements de par son caractère novateur a permis aux différents acteurs communaux de se concerter pleinement sur le devenir de leurs activités rurales.

Il est ici le lieu de remercier l'ensemble des acteurs impliqués par la confiance et le soutien constant aux équipes d'intervention sur le terrain.

Ces remerciements vont aussi aux différentes structures du code rural du niveau national au niveau local qui de part leur appuis multiformes ont alimenté la réalisation de cette expérience qui opérationnalise des orientations de la République du Niger.

RESUME

Dans la commune urbaine de Téra, la gestion foncière actuelle se fait principalement dans le cercle familial avec une très faible pénétration des aspects financiers. Les dynamiques foncières sont donc relativement sécurisantes pour les producteurs, comme le démontre le recours à la jachère et aux cultures de case. La dynamique foncière de la commune de Téra constitue une base sûre pour la promotion de l'agriculture et de l'élevage.

L'enquête confirme que l'élevage, l'agriculture et les autres pratiques participent pleinement à l'économie des familles par l'autoconsommation, mais aussi à l'économie locale par la mise en marché d'une part plus ou moins importante des différentes productions.

Les données économiques relatives aux différentes pratiques restent insuffisantes. Elles nécessitent des études complémentaires pour mieux comprendre leurs importances relatives dans l'économie des familles en particulier et l'économie locale en général. Néanmoins la mise en œuvre de ces différentes pratiques constituent un soubassement / une base des dynamiques sociales au sein de la commune.

L'analyse de la dynamique sociale autour des pratiques d'agriculture, d'élevage et autre montre que dans la commune urbaine de Téra, les principales préoccupations sont la gestion du cheptel autour des cultures, le respect des clauses de prêts et des limites de champs. Le dispositif institutionnel mis en place par la commune se doit de mieux accompagner la cohabitation entre l'agriculture et l'élevage et le respect des limites des champs en sécurisant les prêts.

SIGLES ET ABREVIATIONS

| | | |
|---------|---|--|
| ANEB | : | Association Nationale des Exploitants de Bois |
| APOR | : | Actions Pour la Promotion des Organisations Rurales |
| AREN | : | Association pour la Redynamisation de l'Élevage au Niger |
| COFO | : | Commission Foncière |
| COFOB | : | Commission Foncière de Base |
| COFOCOM | : | Commission Foncière Communal |
| COFODEP | : | Commission Foncière Départementale |
| DP | : | Diagnostic Participatif |
| GAJEL | : | Groupement d'Action culturelle et de développement des Jeunes Éleveurs |
| Ha | : | Hectare |
| LUCOP | : | Programme Nigéro-allemand de Lutte Contre la Pauvreté |
| LUCOPTI | : | Programme Nigéro-allemand de Lutte Contre la Pauvreté Tillabéri |
| MARP | : | Méthode Accélérée de Recherche Participative |
| ONG | : | Organisation Non Gouvernementale |
| PCA GRN | : | Plan Communal d'Action de Gestion des Ressources Naturelles |
| PDC | : | Plan de Développement Communal |
| PTF | : | Partenaire Technique et Financier |
| RGP | : | Recensement Général de la Population |
| SAF | : | Schéma d'Aménagement Foncier |
| SDR | : | Stratégie de Développement Rural |
| SG | : | Secrétaire Général |
| SIFC | : | Système d'Information Foncier Communal |
| SLG | : | Structure Locale de Gestion |
| SPCR | : | Secrétariat Permanent National du code Rural |
| SRP | : | Stratégie de Réduction de la Pauvreté |
| TDR | : | Termes de Références |

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| REMERCIEMENTS | 2 |
| RESUME | 3 |
| SIGLES ET ABREVIATIONS | 4 |
| INTRODUCTION..... | 6 |
| METHODOLOGIE | 9 |
| I. Présentation de la commune..... | 12 |
| 1.1 Les Ressources Privées | 13 |
| 1.2 Les ressources Domaniales | 14 |
| II. Dynamiques foncières | 16 |
| 2.1 Extension des champs | 16 |
| 2.2 Jachères | 17 |
| 2.3 Dégradation des sols..... | 20 |
| 2.4 Superficie et nombre de champs..... | 21 |
| 2.5 Cultures de case..... | 22 |
| 2.6 Types de propriétés | 24 |
| 2.7 Transactions foncières | 26 |
| 2.8 La possibilité de rencontrer des chefs de ménage sans champs..... | 29 |
| III. Dynamiques agraires | 30 |
| 3.1 Tendances des différentes pratiques | 30 |
| 3.1.1 Pratiques agricoles..... | 30 |
| 3.1.2 Pratiques d'élevage | 33 |
| 3.1.3 Autres pratiques | 41 |
| 3.1.4 Liens entre les pratiques | 44 |
| 3.2 Tendance d'utilisation des productions..... | 45 |
| 3.2.1 Produits agricoles | 45 |
| 3.2.2 Produits d'élevage..... | 48 |
| 3.2.3 Autres produits..... | 48 |
| IV. Dynamiques sociales | 50 |
| 4.1 Conflits inter pratique | 50 |
| 4.2 Conflits intra pratique | 51 |
| CONCLUSION/RECOMMANDATION..... | 53 |

INTRODUCTION

Au Niger, la situation des ressources naturelles préoccupe les Autorités du Pays depuis plus de trente ans. C'est ainsi que plusieurs débats et séminaires nationaux, notamment ceux portant sur les stratégies d'intervention en milieu rural à Zinder en Novembre 1982, le débat national sur la désertification à Maradi en mai 1984 et le débat national sur l'élevage à Tahoua en avril 1985.

Ainsi les constats suivants ont été relevés :

- La rareté des superficies cultivables ;
- L'appauvrissement du capital terre et la diminution ou la disparition pure et simple de la jachère ;
- La remontée des cultures vers les terres pastorales du Nord et la diminution conséquente des espaces pastoraux ;
- L'insécurité foncière et les risques de conflits et de structures adéquates de sécurisation et d'exploitation rationnelle des ressources naturelles.

C'est à partir de ces constats que les Autorités ont décidé de mettre en place un dispositif dynamique de gestion des ressources naturelles : le code rural. Ce dernier, constitué d'un ensemble de textes législatifs et réglementaires et des structures pour leur mise en œuvre a vu le jour en 1993 par l'adoption des Principes d'Orientations du Code Rural et l'installation progressive de son dispositif, notamment basé sur les Commissions Foncières (COFO).

En 2004, la mise en place des 265 communes concrétise le démarrage de la décentralisation au Niger. Cette décentralisation permet au Code Rural d'enrichir son dispositif institutionnel, en créant les COFO Communales (Cofocom).

Dans la Commune urbaine de Téra, la situation préoccupante des ressources naturelles se traduit par :

- Un déboisement excessif et une diminution accélérée des ressources fauniques ;
- L'appauvrissement du sol qui réduit le rendement des cultures occasionnant une situation de déficit alimentaire chronique ;
- L'amenuisement des espaces de pâturages et l'obstruction des couloirs de passage, qui perturbent les pratiques d'élevage ;
- L'augmentation des conflits fonciers, liés à une utilisation de plus en plus intensive des espaces et ressources naturelles.

Depuis l'installation officielle de la COFOCOM en 2006, la collectivité inscrit chaque année sur son budget, une ligne pour les activités de la COFO. Ceci lui a permis, entre autre, de mettre en place, former et équiper l'ensemble de ses villages administratifs de commissions foncières de base (COFOB).

Les COFOCOM de Téra et Diagourou se dotaient rapidement de plans d'actions qui présentent de grandes similitudes dont entre autres, la sensibilisation des populations sur les enjeux fonciers locaux et la définition de règles consensuelles de mise en valeur des espaces et ressources naturelles dans l'optique de la prévention des conflits.

Les PDC des deux communes, notamment à travers les monographies, présentent et analyse les connaissances générales des réalités communales notamment dans le domaine des infrastructures et services. Néanmoins elles ont souhaité approfondir leurs connaissances et compréhension des potentiels et contraintes liés à la mise en valeur des espaces et ressources naturelles afin de préciser, à l'échelle de la commune, leurs axes d'interventions dans le secteur GRN.

C'est dans ce contexte et compte tenu de la forte imbrication des deux communautés pour l'exploitation des espaces et ressources naturelles que les deux COFOCOM ont engagé depuis 2007 avec l'appui de la COFODEP un processus de concertation en vue de mettre en place une synergie d'actions, basée sur une large et régulière concertation avec les populations des deux communes.

Bénéficiant aussi de l'encadrement du Secrétariat Permanent National du Code Rural et du soutien des partenaires (LUCOP, APOR, SNV et PADET), cette idée fut développée grâce à l'engagement des deux responsables communaux. Basé sur un processus participatif d'enquête publique, le travail amorcé par les deux communes doit permettre d'élaborer un document contribuant à l'élaboration d'un « Schéma d'Aménagement Foncier (S.A.F) ». Cette initiative cadre parfaitement avec les orientations nationales de développement rural notamment la Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de Pauvreté (SRP), la Stratégie de Développement Rural (SDR), mais aussi et surtout la mise en œuvre du Code Rural sur le terrain.

Au-delà de l'inventaire des espaces, cette initiative s'intéresse aux pratiques, règles d'exploitation et conflits qui en résultent. Elle permet d'élaborer et préciser une vision prospective pour les différentes pratiques rurales. Vision qui doit permettre aux deux communes de faciliter les prises de décisions objectives et argumentées en matière de développement rural.


Les résultats de l'enquête publique ont abouti à la production de quatre documents complémentaires :

- Tome 1 : consolidation des données issues du diagnostic participatif des pratiques rurales ;
- Tome 2 : recueil cartographique qui fixe la présentation de la commune et les éléments caractéristiques des dynamiques foncières, agraires et sociales ;
- Tome 3 : éléments de visions et axes d'interventions ;
- Tome 4 : annexes qui détaille la démarche méthodologique et les différents outils utilisés.

Toute nouvelle production d'informations à l'échelle de la commune permettra d'une part d'enrichir le système d'information communal et d'autre part d'améliorer les capacités de décisions des acteurs communaux.

METHODOLOGIE

Le processus d'enquête publique dans la perspective des schémas d'aménagement foncier s'inscrit dans la volonté des COFO de Téra et de Diagourou d'asseoir un processus de gestion optimale et consensuelle des ressources naturelles. Ainsi, il doit permettre aux populations (1) d'être plus conscientes, actives et responsables dans le processus de gestion durable de leurs ressources naturelles et (2) de développer une dynamique de cohabitation paisible et pérenne autour des différentes pratiques rurales. Il vise aussi à renforcer les capacités des structures du Code Rural à jouer pleinement leurs rôles dans l'animation des populations sur les enjeux fonciers locaux.



ENGAGEMENT
des COFOCOM
de Téra et Diagourou et
de la COFODEP

Le travail d'inventaire des espaces et ressources naturelles s'inscrit dans la volonté des COFO d'asseoir un processus de gestion optimale et consensuelle des ressources naturelles.

Il doit permettre aux populations :

- > d'être plus conscientes, actives et impliquées dans le processus de gestion durable de leurs ressources naturelles.
- > de développer une dynamique de cohabitation paisible et exemplaire, pour les autres populations.

Il doit aussi permettre :

- > de connaître, matérialiser et sécuriser les espaces et ressources naturelles nécessaires à leurs activités,
- > d'en clarifier les vocations, modalités d'accès et d'utilisation.

Pour cela les COFO recommandent :

- > d'accélérer l'opérationnalisation des COFOB dans les communes.
- > de documenter régulièrement les résultats du processus.

Fait à Téra le 21 mars 2008

Des rencontres de travail organisées depuis juillet 2007 ont permis de définir la démarche méthodologique ayant conduit à la réalisation d'une large enquête publique et à sa valorisation. Des points réguliers ont été faits en vue de définir les modalités et principes de mise en œuvre des différentes activités. Des TDR et Budgets ont été élaborés par les COFOCOM avec l'appui des équipes du LUCOP. Cette démarche concrétise la stratégie d'appuis du LUCOP qui vise à ce que les communes assument pleinement leurs rôles de maître d'ouvrage et les COFO leurs rôles de maître d'œuvre du processus de sécurisation foncière. A ces rencontres, chaque COFO est représentée par 5 à 6 personnes. Seules les étapes de collecte, traitement et validation des informations et élaboration des premiers drafts de rapport ont fait l'objet d'un appui financier du partenaire.

Quatre centres de regroupements (Téra, Beygorou Tondo, Tourikoukèye et Taka) ont été retenus afin d'assurer une collecte d'information beaucoup plus participative. Les 23 villages et quartiers administratifs ont été répartis dans chacun de ces centres. L'enquête publique a touché durant

deux jours dans chacun des centres, dix participants par village. Ces délégués correspondent au profil type des membres des COFO de base (chef de village, représentants des utilisateurs). Ainsi ce sont plus de 230 participants qui ont contribué à la collecte de l'information.

Dans ce cadre des questionnaires qualitatifs et quantitatifs (annexe) ont été administrés par les membres des COFODEP et COFOCOM. Cette importante collecte d'information était structurée autour des connaissances (1) de l'état des espaces et ressources utilisées pour les différentes pratiques, (2) des règles de mise en valeur et (3) identification des enjeux et visions sur l'évolution des différentes pratiques.

Ces données déclaratives couvrent aussi bien des éléments quantitatifs (taille des champs, des troupeaux, volumes de productions, nombre de conflits, etc.) que des données qualitatives (types des conflits, tendance de l'évolution des différentes pratiques, etc.). De nombreux commentaires et anecdotes ont été consignés tout au long de l'enquête. Les données recueillies sont transcrites sur des fiches de collectes et /ou des cahiers. De nombreuses cartes « type MARP » ont été dressées par les différents groupes de travail.

Un premier document de synthèse a été élaboré par les membres des COFO. Ce travail manuscrit n'a pas permis d'optimiser l'exploitation des données collectées. D'un commun accord entre les différentes parties, il a été décidé de s'adjoindre l'aide d'une personne ressource afin de consolider les différentes données, notamment par la production de cartes et graphiques qui facilitent la lecture et la synthèse des informations recueillies. Pour cela l'ensemble des données a été saisi dans le tableur Excel pour en faciliter l'exploitation et la mise en forme. De plus les cartes thématiques sous zonales ont été synthétisées à l'échelle de la commune sur du papier kraft, puis peintes sur une toile de 3 mètres / 3. Parallèlement un système d'information géographique a été mis en place par le service cartographie/SIG du SPCR, ce qui a permis la production de plusieurs cartes.

Une séance de travail avec la COFOCOM a permis d'amender et valider les



résultats issus du traitement des données et / ou de noter certaines informations complémentaires pour mieux caractériser et comprendre les dynamiques des différents villages.

Tout au long du processus, des restitutions régulières ont été faites avec le Conseil Municipal afin de faciliter la compréhension du processus et d'obtenir l'adhésion d'un maximum d'acteurs impliqués dans le développement communal.

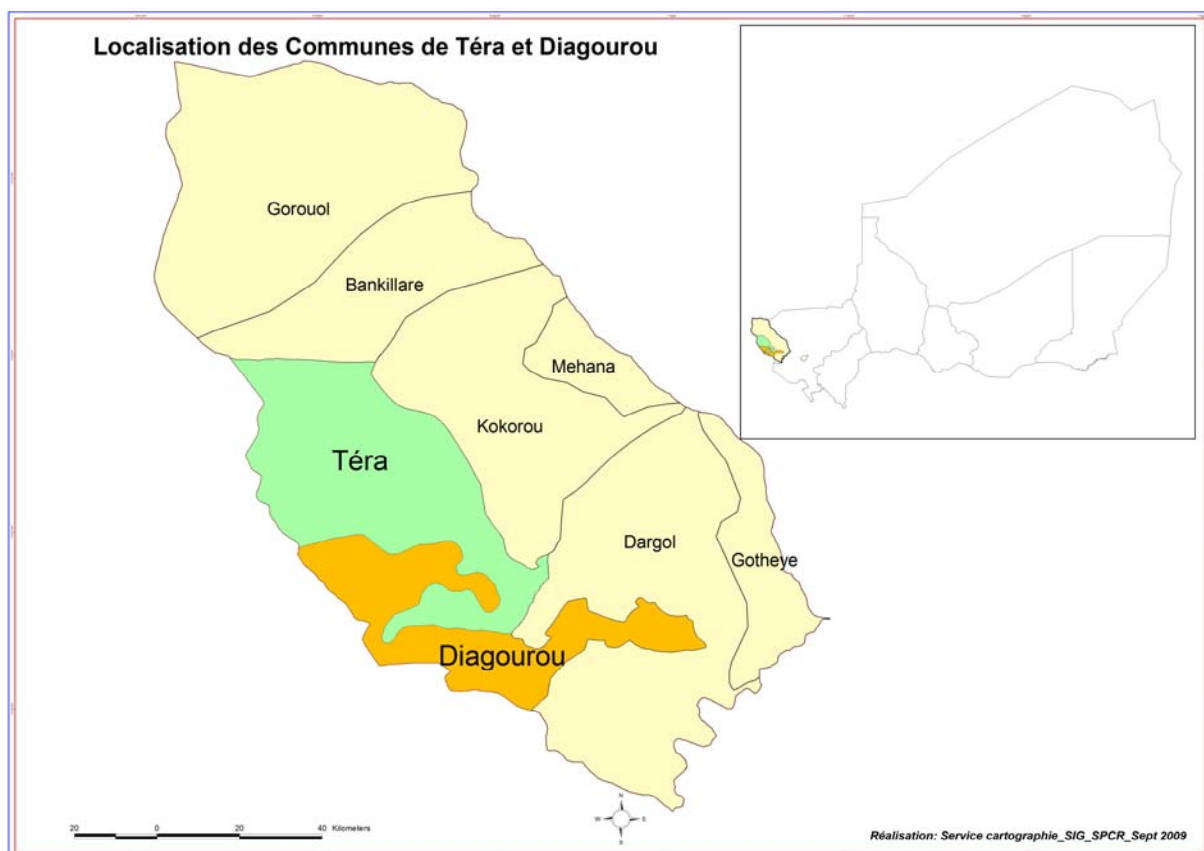
Il faut relever que certaines données quantitatives n'ont pas été retenues comme fiables lors de la validation par la COFOCOM notamment celles relatives aux prix de vente, rendements. Ces données ont été exclues de l'analyse. D'autres données quantitatives, dont la qualité reste à améliorer comme surfaces des champs, taille des troupeaux, etc. ont été retenues, car leur utilisation permet tout de même de situer des niveaux plus ou moins représentatifs des réalités communales. Par contre les données qualitatives et/ou de tendance sont beaucoup plus fiables et constituent de fait la base essentielle de l'analyse des dynamiques socio foncières et des pratiques rurales.

Ainsi la référence aux 23 villages administratifs et quartiers de la commune n'est pas systématiquement utilisée pour l'analyse de toutes données, car celles qui n'étaient pas correctement renseignées, ont été supprimées afin d'assurer une meilleure fiabilité des informations traitées. Les données consolidées sont présentées dans ce tome 1 qui constitue le rapport diagnostic articulé autour de la connaissance de (1) la commune, (2) des dynamiques foncières, (3) des dynamiques agraires et (3) des dynamiques sociales.

I. Présentation de la commune

Une présentation exhaustive de la commune existe dans le document de référence communal qu'est le PDC. Ici sont présentés seulement les éléments d'information qui permettent de mieux situer la dynamique communale dans son milieu naturel.

La Commune Urbaine de Téra est située au cœur du département de Téra, dans la région de Tillabéri. Elle est limitée au Nord par la Commune Rurale de Bankilaré, à l'Est par les Communes rurales de Dargol et de Kokorou, au Sud par la Commune rurale de Diagourou et à l'Ouest par la République du Burkina Faso.



La Commune a un climat de type sahélien caractérisé par deux (2) saisons : une saison sèche et une courte saison pluvieuse respectivement couvrant les périodes de novembre à mai et de juin à octobre. La Commune est comprise entre l'isohyète 250 à 400 mm selon les années. Il existe aussi un calendrier saisonnier propre à la population de la Commune comprenant quatre (4) périodes :

- Djaw (en langue sonraï) qui correspond à la saison froide (Novembre à Février) ;
- Hayni ou saison sèche et chaude (mars à avril) ;
- Kaidia ou saison des pluies (mai à septembre) ;
- Héguéy ou période des moissons (septembre à octobre).

La population est estimée en 2008 à 67.996 habitants dont 34.323 femmes et 33.673 hommes [source RGP ; 2001 actualisé]. Cette population se caractérise également par sa jeunesse avec près de 49% de moins de 15 ans.

Au plan administratif elle est constituée d'un Canton qui couvre toute la commune, de six (6) quartiers de la ville et de dix – neuf (19) villages administratifs.

La Commune Urbaine de Téra recèle d'importantes ressources naturelles qui sont :

| | |
|--------------------------------|---|
| Potentialités physiques | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un important barrage, retenu d'eau ▪ Terres de culture ▪ Mares semi permanentes à permanente ▪ Carrières gravier ▪ Glacis ▪ Les plateaux ▪ Les bas-fonds ▪ Faune sauvage ▪ Rivière Dargol ▪ Végétation herbacée et ligueuse (Peuplement d'<i>acacia nilotica</i> et <i>Acacia radiana</i>) ▪ Sites d'<i>Acacia senegal</i> (collectif et individuel) ▪ Les couloirs de passage ▪ Les aires de pâturage ▪ Les sites de cultures contre saison |
|--------------------------------|---|

Parmi ces ressources il existe celles qui relèvent de la propriété privée et celles qui relèvent du domaine.

1.1 Les Ressources Privées

Ces ressources appartiennent à des personnes privées ou morales par exemple, les terres de cultures, les jardins. Elles couvrent la majorité du territoire communal. De même les animaux domestiques relèvent des ressources « privées ».

L'intervention de la commune sur ce type de ressource, se limite plus souvent à la sensibilisation et à la facilitation. La commune ne peut agir directement sans le consentement des propriétaires,

tant que les activités qu'ils mènent sont conformes à la loi et ne remettent pas en cause la quiétude sociale.

1.2 Les ressources Domaniales

Ce sont des ressources qui relèvent du domaine de l'Etat ou des collectivités. La Commune peut agir sur ces ressources soit directement, quand elles relèvent de ses compétences (carrières, etc.) soit par délégation de gestion quand elles relèvent de l'Etat ou des collectivités départementales ou régionales. La mise en valeur de ces ressources doit toujours viser l'intérêt général des populations.

Ce sont entre autres :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Les carrières | - Les eaux souterraines |
| - Les ressources minières | - Les forages /Puits / Puisards |
| - Les montages | - Les Koris |
| - Les forêts | - Les rivières |
| - Les bois villageois | - Les mares |
| - Les aires de pâturage | - Les retenus d'eau |
| - Les couloirs de passage | - Les routes /pistes |
| - La faune | - Les marchés. |

Selon le PDC de la commune, les ressources stratégiques rencontrées sont présentées dans le tableau suivant :

Tableau n°1 : ressources naturelles stratégiques de la commune

| Ressource | Localisation | Statut |
|--------------------|--------------------------------------|---------------|
| Barrage | Hari-Kouka | Etatique |
| Barrage | Bégorou | Etatique |
| Barrage | Doumba | Etatique |
| Barrage | Doundiel | Etatique |
| Couloir de passage | Ganobon, Farko, Bégorou, Sirfi Koira | Intercommunal |
| Couloir de passage | Tondigoungo Diagourou. | Intercommunal |
| Couloir de passage | Tillim , Damba | Intercommunal |
| Couloir de passage | Bégorou – Zindigori | Villageois |
| Espace de pâturage | Doumba, soumboul et warigountou | Intercommunal |
| Espace de pâturage | Tourikoukey | Villageois |

| Ressource | Localisation | Statut |
|------------------------|--|-----------------|
| Espace de pâturage | Farko-Bégorou | Intervillageois |
| Faune sauvage | Fonéko-Forko Bégorou –Tartakou | Etatique |
| Faune sauvage | Sauf Zongo | Intercommunal |
| Mare N'Solo | Bégorou Tondo | Site FEM |
| Mares | Bégorou Tondo | Villageois |
| Mares | Tartakou | Villageois |
| Mares | Forko | Villageois |
| Mares | Faala | Villageois |
| Sites Sylvo –Pastoraux | Bégorou Tondo | Villageois |
| Dargol | Bégorou, Sirfi Koira, Doumba, Doundiel, Tourikoukey | Etatique |
| Vallée | Baïna | Intercommunal |

Comme indiqué dans le PDC, la commune urbaine de Téra recèle un important potentiel de développement rural aussi bien pour les populations des quartiers urbains que celles des villages. Dans ce cadre l'étude des dynamiques foncières, base des différentes pratiques rurales, permettra à la commune urbaine de Téra de mieux définir et prioriser ses interventions d'appuis au développement rural.



II. Dynamiques foncières

La connaissance des dynamiques foncières éclaire les modes de gestion et de valorisation des patrimoines fonciers. Cette connaissance permet de mieux comprendre les enjeux fonciers (individuel et/ou collectif) et à travers eux les dynamiques de productions et les dynamiques sociales.

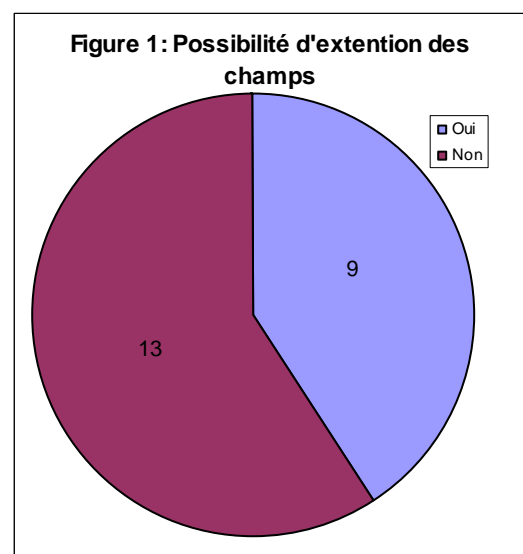
L'analyse et la compréhension des dynamiques foncières de la commune visent à décrire et caractériser les relations que les populations entretiennent avec leurs espaces de production que sont notamment les champs et aires de pâturage. Pour cela sept (7) indicateurs ont été particulièrement étudiés : (1) l'extension des champs, (2) la jachère, (3) la dégradation des sols, (4) le nombre et superficie des champs, (5) les cultures de case, (6) le type de propriété et (7) les types de transactions foncières.

2.1 Extension des champs

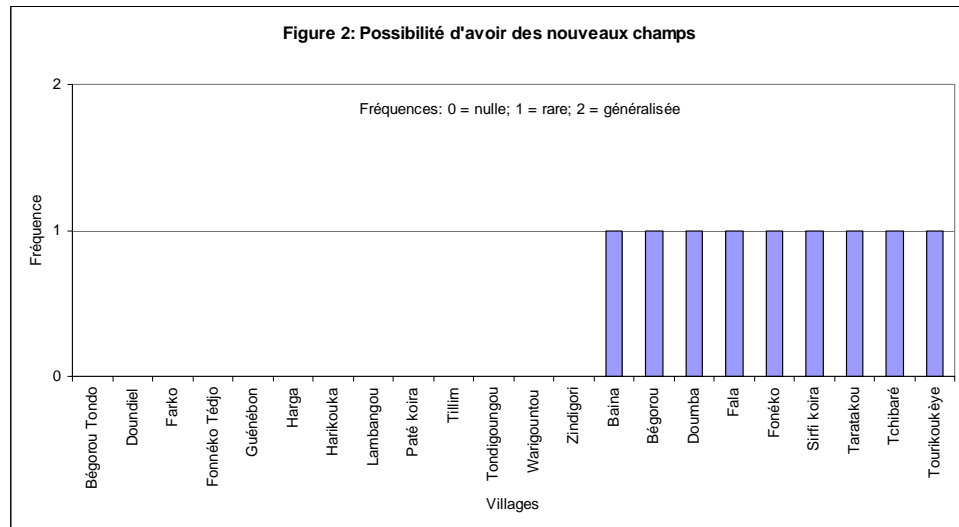
L'extension des champs traduit la possibilité d'augmenter les surfaces cultivables au sein d'une famille et/ou ménage. Cette extension se fait à travers deux pratiques, (1) **l'ouverture de la brousse** : transformation d'espaces à usage commun en espace à usages privés, (2) les **transactions foncières** : appropriation des terres agricoles d'une autre famille et/ou ménage par la mise en œuvre de différentes démarches.

La possibilité d'étendre les superficies cultivées dans la commune de Téra, par l'ouverture de la brousse est assez faible en raison de :

- La raréfaction des massifs forestiers ;
- L'interdiction de grignotage des quelques enclaves pastorales ;
- L'optimisation de la mise en culture des terres marginales.



La possibilité d'avoir des nouveaux champs dépend surtout de la présence d'une enclave pastorale. Cette pratique devient de plus en plus rare, même

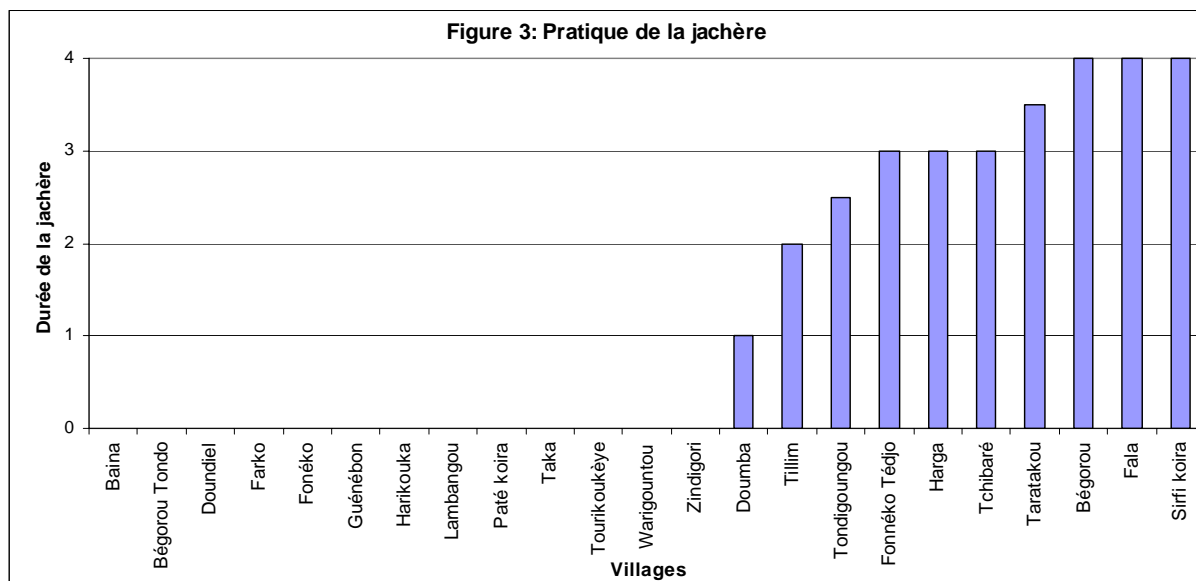


dans les terroirs de Tourikoukèye, Tchibaré, Taratakou, Sirfi koira, Foneko, Falla, Doumba, Beygorou et Baina qui font frontière avec les enclaves pastorales. De nos jours, il est donc très difficile de faire recours à cette pratique.

La possibilité d'étendre ses champs, jadis possible aux abords des aires de pâturage, est devenue très rare de nos jours.

2.2 Jachères

La jachère est un espace cultivable non travaillé plusieurs années de suite (~ 2 à 5 ans). Cette pratique est assimilée à un repos de la terre en vue de reconstituer (1) le potentiel de fertilité et (2) le couvert végétal (herbacé et ligneux). Ces espaces mis en jachère relèvent de la propriété des familles et/ou ménages, mais leurs usages sont généralement ouverts

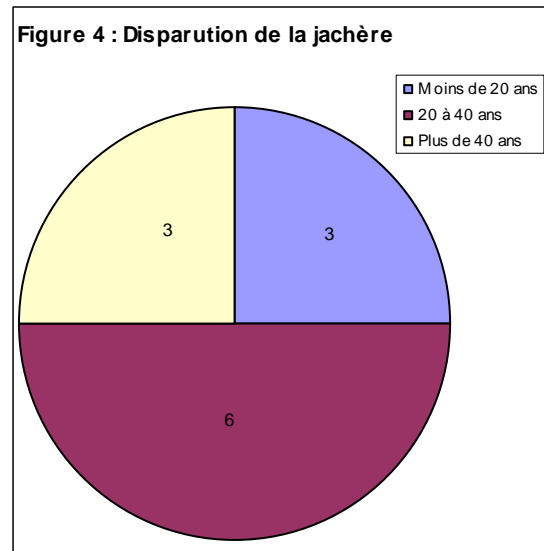


notamment aux pratiques pastorales. Dans la réalité, la jachère correspond aussi à une technique d'appropriation des espaces. Une terre ayant été cultivée il y a plusieurs décennies et laissée à elle-même est considérée comme étant en jachère, donc étant la propriété d'une famille.

La disparition de la jachère est un phénomène commencé il y a plus de 50 ans. Cependant il a pris de l'ampleur ces deux dernières décennies.

Ainsi, treize localités de la commune ne pratiquent plus la jachère en tant que manière de remonter la fertilité des champs de culture.

La jachère est pratiquée selon les délégués seulement dans les 10 villages suivant : Sirfikoira, Fala, Beygorou, Taratakou, Tchibaré, Foneko, Harga, Tondigoungou, Tilim et Doumba. Quand la jachère est pratiquée sa durée varie de 1 à 4 ans avec une durée moyenne de 3 ans.

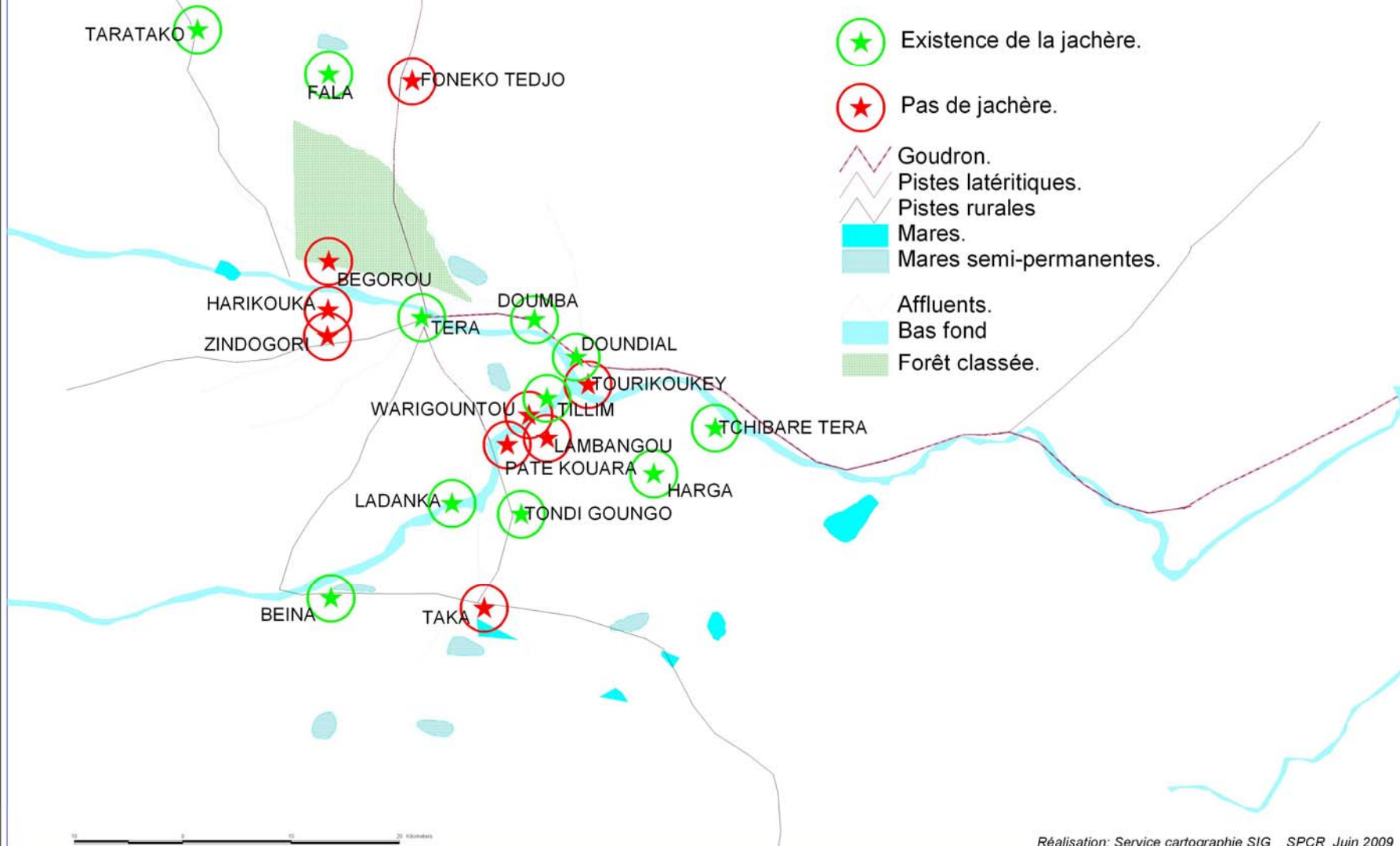


Le terroir de Foneko Tadjio, bien que possédant beaucoup de terre n'arrive plus à réaliser la jachère car ses terres sont non seulement mises en valeur par les légitimes propriétaires, mais aussi prêtées ou louées à d'autres exploitants généralement allochtones.

Selon les données de l'enquête, dans la commune urbaine de Téra, la taille des champs n'est pas en corrélation avec la durée de la jachère.

La pratique de la jachère est rare dans 13 villages de la commune de Téra. Seulement 7 localités affirment pratiquer des jachères pour une durée supérieure ou égale à 3 ans. Ces localités sont frontalières des grandes enclaves pastorales comme Bogbla, Arbougé et Falla. La pression foncière et la dégradation des terres sont les facteurs fondamentaux de cette raréfaction de la jachère.

Pratique de la jachère à Téra



- Existence de la jachère.
- Pas de jachère.
- Goudron.
- Pistes latéritiques.
- Pistes rurales.
- Mares.
- Mares semi-permanentes.
- Affluents.
- Bas fond
- Forêt classée.

0 10 20 Kilomètres

Réalisation: Service cartographie SIG _ SPCR_Juin 2009

2.3 Dégradation des sols

La dégradation des sols se caractérise notamment par l'apparition puis la généralisation d'indicateurs spécifiques qui peuvent être d'ordre végétal (*Striga hermonthica*, jaunissement précoce des cultures, etc.), animal (insectes parasites) mais aussi et surtout physique (griffes d'érosions hydrauliques, cuirasse, etc.).

La connaissance de l'état de dégradation des terres constitue un indicateur foncier important. En effet les terres peuvent être disponibles et même jouir d'une certaine sécurisation « juridiques », néanmoins si elles sont l'objet d'une dégradation importante, elles ne constituent plus alors un élément de sécurité pour le producteur rural car leur potentiel de production a diminué.

a. Espaces de cultures

Dans la commune de Téra l'augmentation de la population a accrue la demande en terres de culture. La dégradation des terres, sous l'effet des facteurs climatiques, anthropiques et de l'évolution des systèmes de mise en valeur (diminution de la jachère, des contrats de fumure, etc.) a tendance à se généraliser.

b. Espace de pâturage

Ce sont les enclaves et les quelques massifs forestiers qui constituent les aires de pâturages. Les champs en jachère, les Koris et les alentours des points d'eau servent également de lieux de pâturages. Le pâturage est pour l'essentiel basé sur le pâturage terrestre et aérien (herbacées, les arbustes et les arbres). Les zones de pâturage les plus fréquentées par les animaux de la commune sont : Arboudjé, le Sud de Taka, Ragué-Ragué de Bégorou Tondo, les terres dégradées ou de jachère, les abords des mares et le long du Dargol. Ces aires de pâturages sont menacées par la dégradation et le développement du *sida cordifolia*.

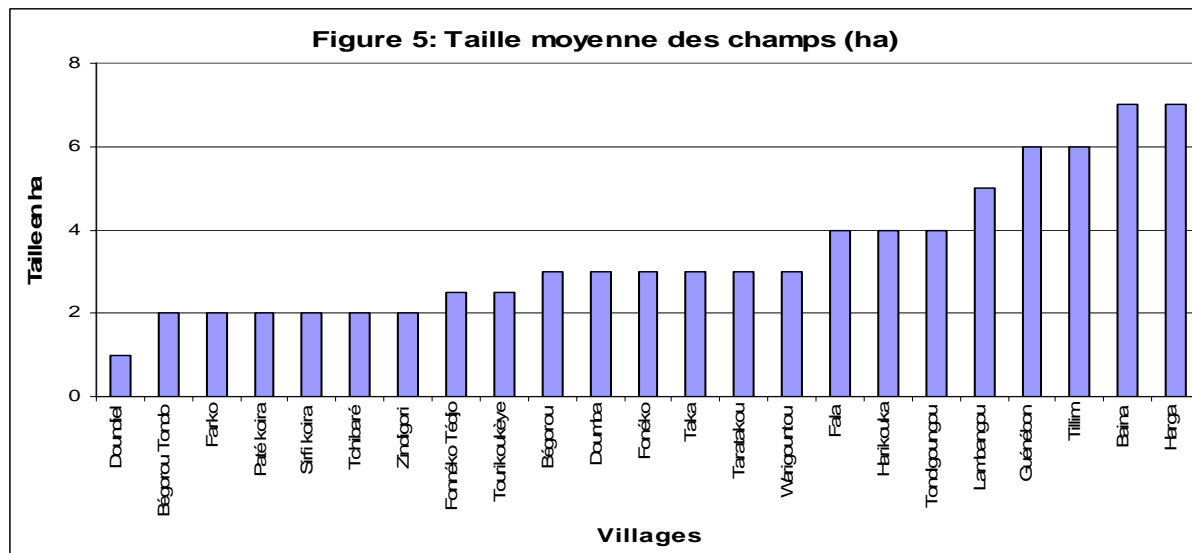
La dégradation des terres de culture et des espaces de pâturage est assez marquée. Cependant ces informations sont assez générales et nécessitent d'être précisées avec une collecte d'information plus spécifique pour mieux caractériser ce phénomène.

2.4 Superficie et nombre de champs

La superficie totale des champs d'un ménage se décompose en deux éléments distincts et complémentaires ; (1) le **nombre de champs**, ces derniers sont le plus souvent « dispersés » au sein du terroir villageois et (2) la **superficie moyenne** de chacun des champs. Généralement les limites de chaque champ sont connues et font l'objet de matérialisations qui varient d'une localité à l'autre.

La taille totale des champs d'un ménage renseigne sur le potentiel moyen de production agricole et donc le niveau possible de satisfaction des besoins alimentaires du ménage. Quand la superficie totale des champs est relativement grande, l'activité agricole peut à elle seule couvrir les besoins alimentaires du ménage, alors que quand la superficie totale est relativement faible, l'activité agricole ne peut plus couvrir les besoins du ménage d'où une nécessité de diversification des sources de revenus.

La collecte des données sur les superficies est faite de manière déclarative. Elle est basée sur une référence spatiale liée au lieu de l'enquête (par exemple la dimension de la cours de l'école). Des collectes de données complémentaires sont donc nécessaires pour disposer d'une base de référence plus précise.



Néanmoins il ressort que la taille moyenne des champs varie de un à huit hectares selon les villages. La taille moyenne des champs dans la commune de Téra est de 3,43 ha. Cependant 77% des propriétaires fonciers ont des champs dont la superficie varie de un à deux hectares. La pression foncière est assez forte à Doundiel où la surface moyenne des champs est d'un hectare. Dans les terroirs de Guénébon, Tillim, Baina et Harga, la superficie moyenne des champs varie de six à sept hectares.

Le village de Guénebon possède une petite population répartie sur de grands espaces étendus sur un rayon de 25 à 30 km. Il constitue un cas isolé au sein de la Commune Urbaine de Téra. Les villages d'Harga et Tilim possèdent de grands espaces liés au grignotage de l'enclave pastorale de Bogbla. Jusqu'en 2008, ces terroirs arrivent encore, mais très difficilement à augmenter encore leurs superficies cultivées. Les villages de Doundiel, Foneko, Patékoira, Sirfi koira, Warigountou et Zindigori ont en général un seul champ par ménage et une surface totale assez restreinte.

Dans la commune de Téra, le nombre moyen de champs par ménage est de 2,17 et la superficie totale moyenne est de 7,5 ha. Les villages en bordure des enclaves pastorales présentent des superficies relativement plus grandes.

2.5 Cultures de case

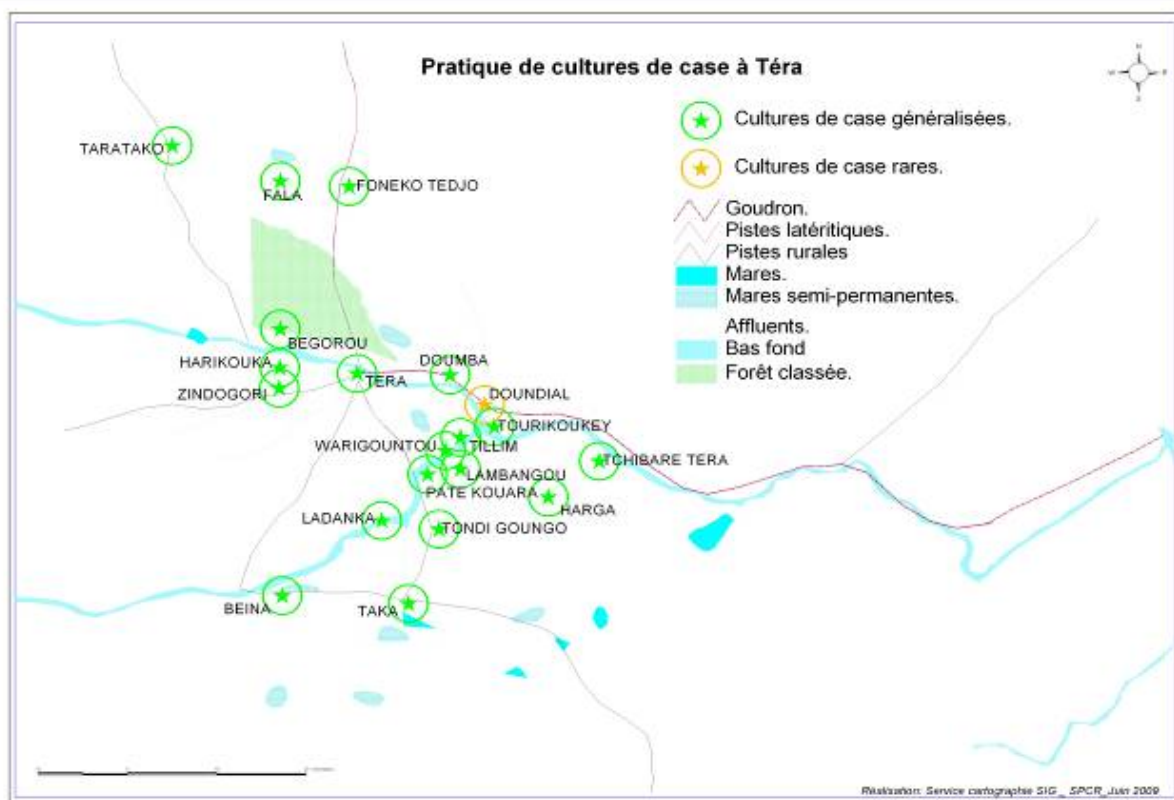
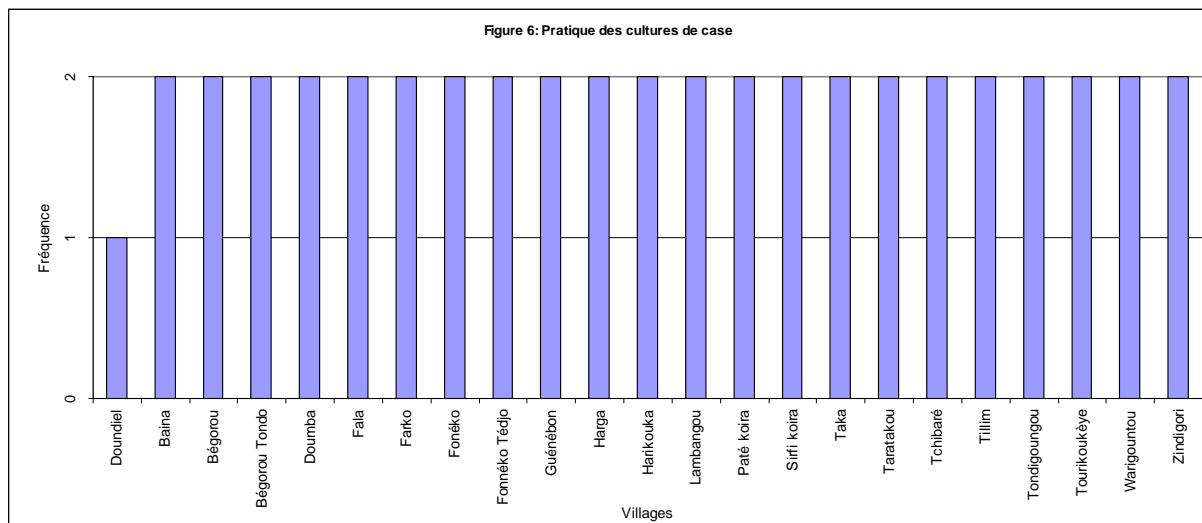
Les connaissances relatives aux cultures de case informent des possibilités et/ou de la volonté des femmes d'accéder à la terre. Cette possibilité d'accès constitue un indicateur de pression foncière dans le sens où elle nécessite de consacrer une partie de l'espace cultivé pour des cultures qui ne sont pas principales.

Le concept « culture de case » sous entend les espaces cultivés réservés aux femmes. Sur ces espaces elles pratiquent les cultures de leur choix, pour l'utilisation de leur choix. Le plus souvent ces espaces sont parties intégrantes du/des champs du ménage, duquel le mari confie l'exploitation d'une partie de la surface à sa femme. Elles ne disposent pas de propriété foncière. Dans certains villages de Diagourou, les femmes disposent d'un espace aménagé, avec l'aide de projets, qui peut atteindre une dizaine d'hectares où elles pratiquent leurs activités agricoles. De même elles essaient aussi de mettre en valeur quelques glacis impropres aux cultures autour des villages.

Les données collectés ne donnent aucune idée des superficies moyennes des cultures de case et encore moins leur proportion par rapport aux superficies des champs. Ces informations constituent des données secondaires à compléter.

Les principales productions pour les cultures de case sont : le sorgho, sésame, gombo, niébé, voandzou, maïs, arachide, etc. Généralement ces productions sont destinées à la vente.

La pratique des cultures de case est très généralisée dans la commune de Téra. Tous les villages la pratiquent à l'exception du terroir de Doundiel qui ne possède pas assez de terres de culture. La quasi-totalité des terres agricoles sont exploitées par les hommes.



La pratique des cultures de case est une activité principale des femmes. C'est une pratique généralisée sur l'ensemble de la commune à l'exception du terroir de Doundiel où les terres de cultures sont très insuffisantes.

2.6 Types de propriétés

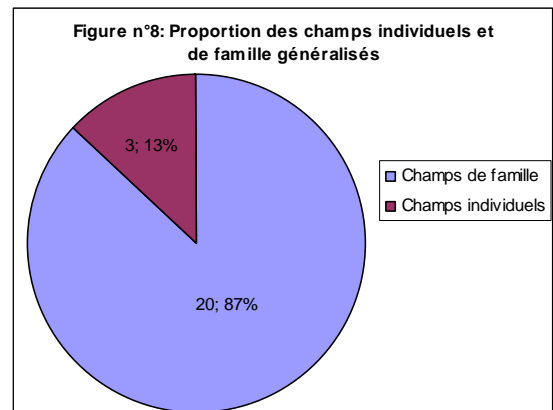
Le droit de propriété est le droit réel le plus achevé qui permet d'user, de jouir et de disposer des choses d'une manière exclusive et absolue. La connaissance des types de propriétés (familiale / individuelle) constitue un indicateur des modes de gestion du foncier agricole.

- Le **champ de famille**, est un ensemble de terres agricoles qui relève de l'autorité du chef de famille (la famille étant constituée de plusieurs ménages). Ce champ de famille est le plus souvent le produit d'héritage. Le concept de propriété y est principalement limité à l'usus (aux droits d'usage), l'abusus (vente totale ou partielle) étant difficile à mettre en œuvre, car il nécessite l'accord du large conseil de famille.
- Le **champ individuel ou de ménage**, se définit comme un ensemble de terres agricoles relevant de l'autorité du chef de ménage (le mari), le ménage étant constitué d'un mari et de ses différentes épouses. Sont rattachés au ménage les enfants non mariés. Ce champ individuel peut être le produit de l'héritage, mais aussi d'achat. Le concept de propriété est plus étendu que pour le champ de famille, car la possibilité d'aliénation (abusus) est plus facile à mettre en œuvre. Elle nécessite une simple décision du chef de ménage.

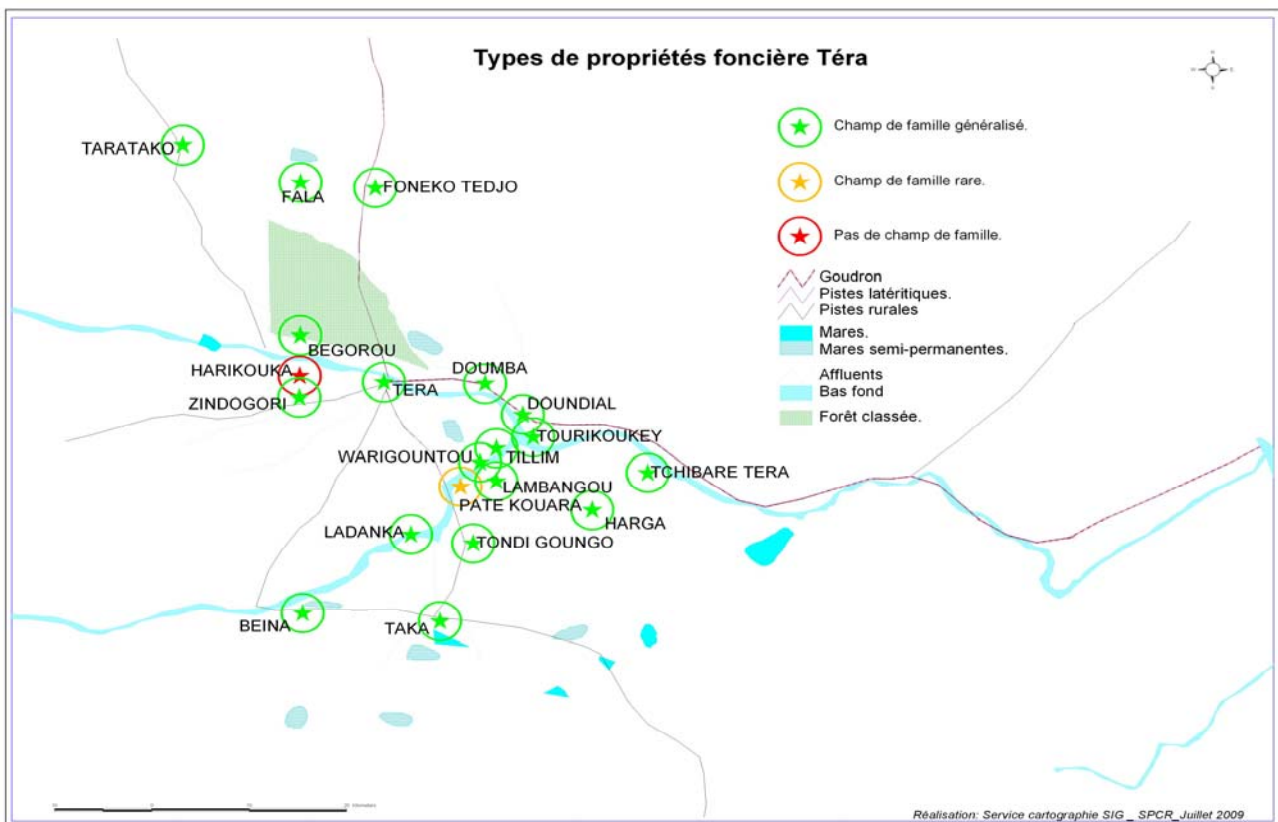
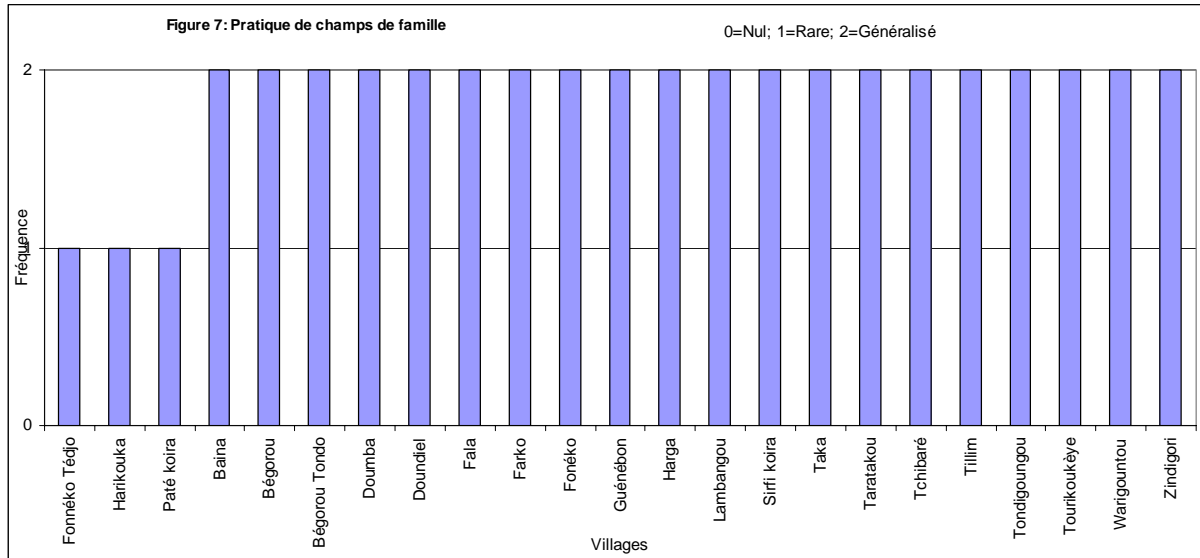
Dans la commune de Téra, les champs de familles sont généralisés dans 87% des villages contre 17% de champs individuels.

Certains villages présentent des particularités comme :

- Patékoira, Harikouka et Foneko Tadjou, localisés en bordure des enclaves pastorales, les champs individuels s'y sont développés par des prélèvements sur les enclaves pastorales avoisinantes.
- Patékoira et Taka, les champs individuels ne sont pas hérités, mais obtenus sur la base des relations avec les populations de Tondigoungo et Tillim.
- Les populations de Téra Beygorou sont parties s'installer à Harikouka à titre individuel, ce qui explique la prédominance des champs individuels dans le terroir de ce village, où ils bénéficient de la propriété foncière.
- Le village de Falla s'est installé sur les terres de Foneko Tadjou et Beygorou Tondo, les chefs de ménage n'y ont pas la propriété foncière



- Les intellectuels de Farko ont commencé à procéder au morcellement des champs familiaux lors des héritages.



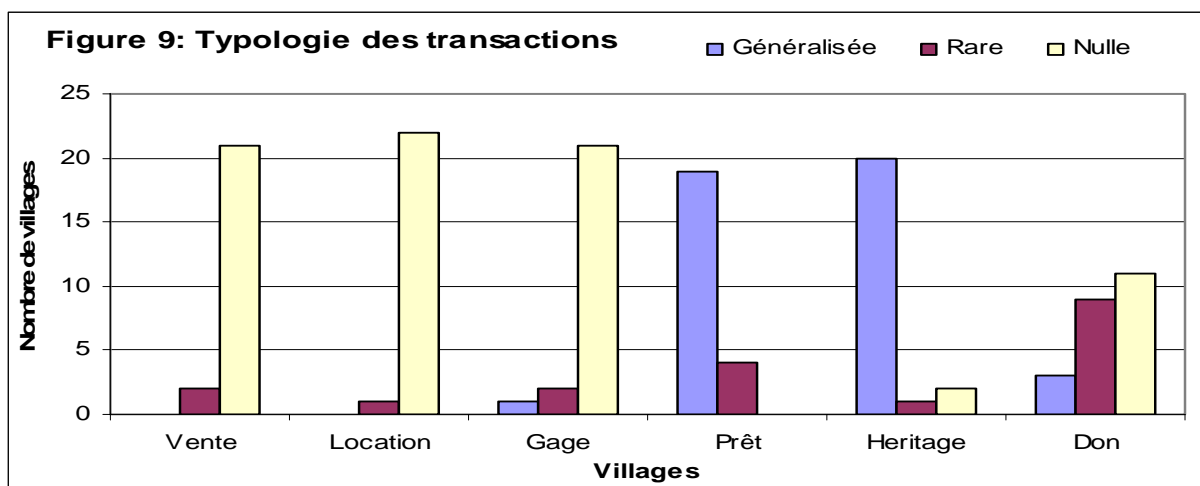
Globalement la propriété foncière est majoritairement familiale à Téra. Néanmoins le phénomène des champs individuels tend à se développer dans la plus part des villages, sans pour autant être dans une logique de transactions financières autour des terres agricoles.

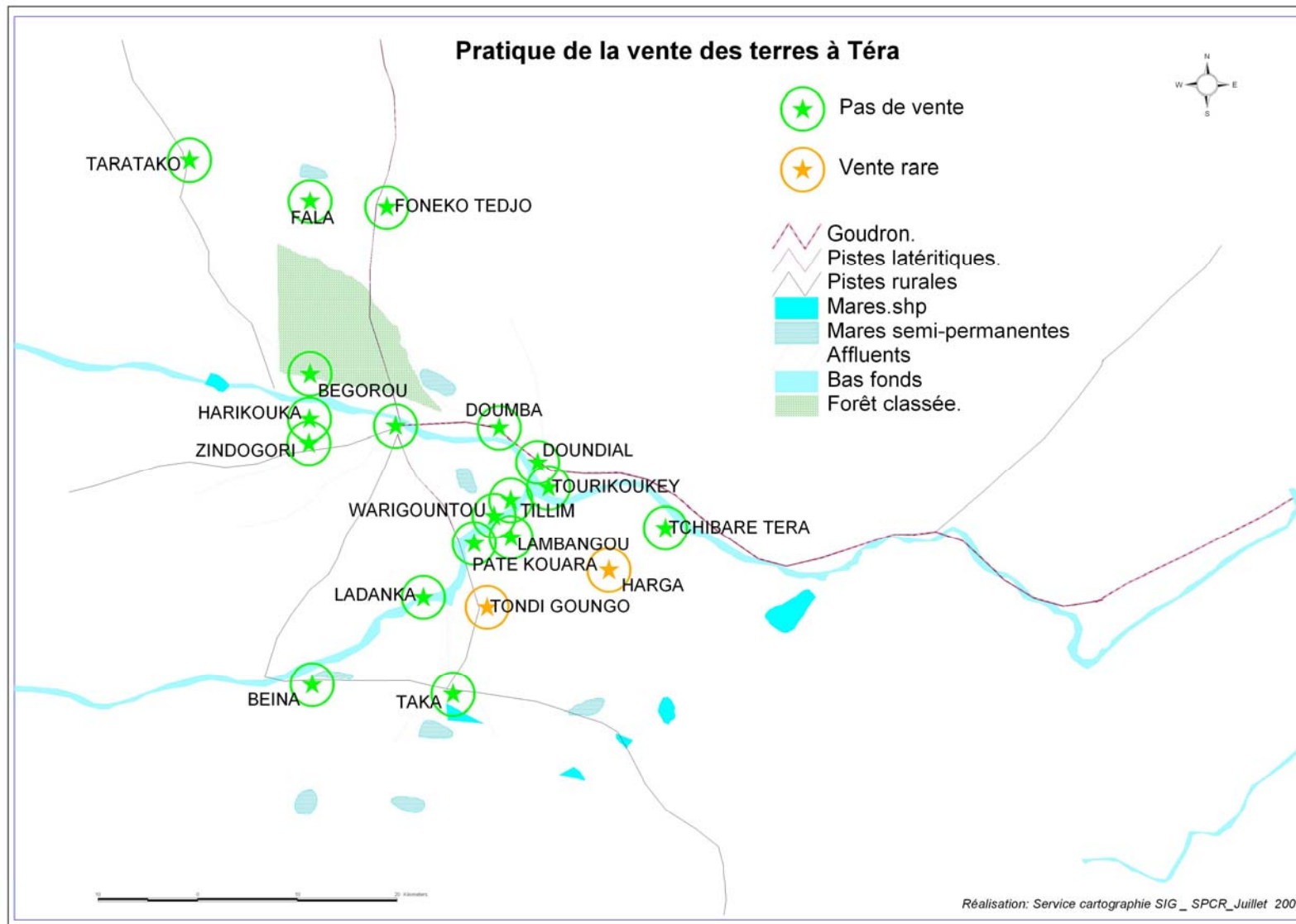
2.7 Transactions foncières

Les transactions foncières se définissent comme un processus qui conduit à un changement définitif ou temporaire de droits sur les terres. Lors de l'enquête publique, il est seulement fait référence aux transactions foncières qui s'opèrent sur les terres agricoles entre particuliers. D'autres types de transactions foncières existent entre les particuliers et les acteurs publics, notamment dans le cadre des périmètres irrigués. En l'absence du transfert de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales, ce type de transaction n'est pas eu lieu.

La compréhension des transactions foncières repose sur l'analyse des modes (traditionnels, formels, informels) et des dynamiques de gestion foncières (notamment en terme de monétarisation des droits d'accès à la terre). L'analyse des transactions constitue un indicateur important pour comprendre les enjeux fonciers et les dynamiques qui leurs sont liées. Elle constitue aussi une clé importante d'appréhension des dynamiques sociales.

Dans la commune de Téra, les modes d'accès à la terre sont généralement : l'héritage, le prêt et le don. La vente et la location sont des pratiques nulles. Le gage est une pratique très rare. Cette typologie des transactions foncières est la conséquence directe du type de propriété, qui comme indiqué plus haut repose sur la généralisation des champs de familles. Avec les domaines familiaux le droit d'abuser de la terre (vendre) ne s'applique absolument pas.





a. Le prêt des terres

Le prêt de la terre n'est pas toujours repéré. Dans les villages où quelques cas sont signalés, ils se pratiquent de moins en moins aujourd'hui. C'est un mode de transaction qui pose assez de problèmes entre les deux parties. Les héritiers de la partie prêteuse rencontrent des difficultés de récupérer leur terre surtout après le décès d'un des acteurs en l'absence d'aucune trace écrite.

Cependant quelques cas sont observés dans des terroirs ayant un espace assez important ou en bordure des enclaves pastorales. C'est le cas des villages de Falla, de Doumba, de Tondigoungo et de Sirfi Koirra qui prêtent leurs terres aux autres ressortissants de la commune et même aux allochtones de Zongo par exemple.

b. L'héritage

C'est le mode de transaction le plus pratiqué par la population de la commune. C'est un mode d'héritage où le droit de propriété n'entraîne pas celui de l'usufruit. Dans ces domaines de famille, l'utilisation de la terre est libre dès qu'elle n'est pas occupée par un autre membre de la famille.

c. Le don

Les dons de terre sont rares dans l'espace de la commune. Ce sont des pratiques dont les gens s'en méfient car il y a actuellement des cas de litiges en suspens à la cours suprême.

Dans la commune de Téra, les modes de transaction foncière les plus utilisés sont l'héritage, le prêt et le don. La pratique du prêt est localisée dans les villages de Falla, de Doumba, de Tondigoungo et de Sirfi Koirra. Le don des terres est assez rare. La vente et la location sont des pratiques nulles.

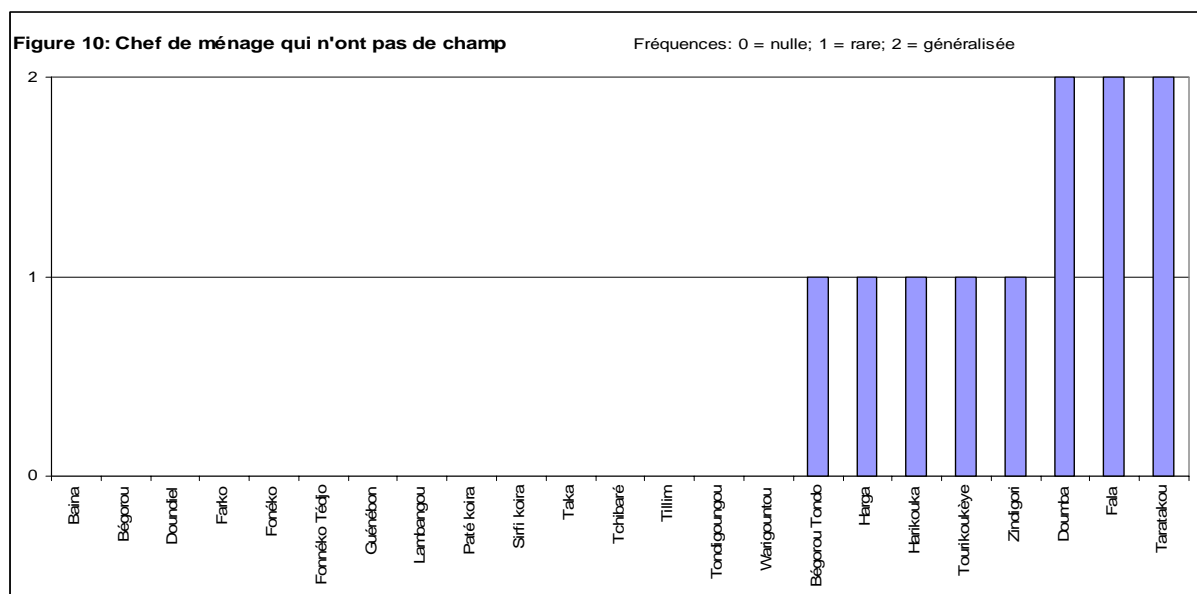
Les transactions financières sont donc très rares. La gestion de la terre s'opère majoritairement au sein des familles, ce qui constitue une sorte de sécurité foncière pour les ménages les plus démunis.

2.8 La possibilité de rencontrer des chefs de ménage sans champs

Dans les localités Taratakou, Falla et Doumba, il est constaté des chefs de ménages sans propriété foncière. Ce sont surtout des populations d'autres localités qui sont venues s'installées dans ces terroirs.

A Doundiel, certains chefs de famille, occupent les terres de Tourikoukey, Soumboulkougou et Doumba. Le village de Taratakou est composé de touareg et de sonrai venant de Tourikoukey, Beygorou Tondo qui cultivent les terres des autochtones.

Dans certains villages de la commune de Téra, il est possible de trouver des chefs de ménages qui ne sont pas propriétaire des champs qu'ils cultivent. Ces derniers sont mis à leur disposition sur la base de divers liens sociaux sans pour autant faire recours à des transactions financières.



Conclusions sur les dynamiques foncières :

La gestion foncière actuelle se fait principalement dans le cercle familial avec une très faible pénétration des aspects financiers. Les dynamiques foncières sont donc relativement sécurisantes pour les producteurs, comme le démontre le recours à la jachère et aux cultures de case. La dynamique foncière de la commune de Téra constitue une base sûre pour la promotion de l'agriculture et de l'élevage.

III. Dynamiques agraires

La caractérisation des pratiques rurales repose sur le fait qu'elles utilisent des espaces et/ou ressources naturelles différents. De ce fait au sein des pratiques culturales, les cultures pluviales sont distinguées des cultures irriguées et/ou de décrû, (l'origine de l'eau y étant différentes) tout comme au sein des pratiques d'élevages, la transhumance, l'élevage villageois et l'embouche sont traités de façon spécifiques (les sources d'alimentation étant totalement différentes).

L'analyse et la compréhension des dynamiques agraires sont étudiées à travers (1) la tendance des pratiques et (2) l'utilisation des produits.

3.1 Tendances des différentes pratiques

3.1.1 Pratiques agricoles

a. Les cultures pluviales

L'agriculture pluviale, de forme extensive, est la principale activité des populations de la Commune urbaine de Téra. Elle est pratiquée pendant la saison des pluies qui s'étale de Mai à Octobre. Les rendements sont généralement faibles conduisant ainsi à un déficit alimentaire chronique. Elle concerne essentiellement les cultures vivrières (mil, sorgho) et les cultures de rente (niébé, arachide, sésame, Gombo et Wandzou).

De manière générale la fertilisation des sols dans la Commune de Téra est faible du fait de :

- L'abandon progressif de la jachère, lié entre autre à l'accroissement démographique.
- Le faible apport de fumier, du a l'insuffisance des moyens de transport.
- La réduction du pacage liée au développement de la transhumance.
- La faible utilisation des engrais chimique par manque d'accessibilité.

La culture du mil est la plus importante, suivie du niébé pour son caractère commercial, le sorgho vient en troisième position.

- La culture du mil

Le mil occupe la majeure partie des surfaces emblavées. Il est généralement associé au niébé et à l'arachide. La culture pure est très rare.

Le mil est produit surtout sur les sols dunaires avec un rendement moyen de 400 Kg/ha selon la direction départementale de l'agriculture de Téra. La production moyenne de mil par ménage dans la commune de Téra est de 48 bottes déclarées par les délégués villageois. Les exploitants qui récoltent 100 bottes sont rares. Ces dernières années les récoltes couvrent de moins en moins les besoins alimentaires des ménages. Le mil est la céréale la plus consommée à travers différentes transformations : le donou (boule), Kourba-Kourba (pâte), Dambou (couscous).

La situation alimentaire est généralement fonction de la production de mil (déficitaire ou excédentaire). La proportion de mil destinée à la vente est estimée à 5% et le don à 11% et cela dépend du bilan céréalier annuel, l'autoconsommation représente environ 85%. En effet la vente et le don du mil sont d'autant plus importants quand la production est excédentaire.

- *La culture du Sorgho*

La culture du sorgho est plus pratiquée sur les terres de bas fond et occupe le troisième rang après le mil et le niébé. Son rendement moyen est estimé 300 Kg/ha selon la direction départementale du développement agricole de Téra. La production moyenne par ménage est de 26 bottes selon les délégués à l'enquête publique. Cependant les récoltes maximales peuvent atteindre 50 bottes. La fréquence des années de bonnes récoltes est d'une année sur 7.

Environ 80% de la production est destinée à l'autoconsommation qui se fait principalement sous forme de pâte. La vente est estimée à 10% et le don à 8%. Dans cette répartition est prise en compte les semences et la zakat annuelle. En effet la vente, le don et la zakat sont d'autant plus importants que la production est excédentaire.

- *La culture du niébé*

La culture du niébé est souvent pratiquée en association avec le mil ou le sorgho et offre un rendement moyen de 95 Kg/ha selon la direction départementale du développement agricole de Téra. Au delà de l'autoconsommation (28%), le niébé a une valeur commerciale certaine (65%) et fait souvent l'objet d'exportation. Le produit de la vente du niébé est utilisé dans la couverture des besoins non alimentaire de la famille (habillement, petit commerce, embouche). C'est aussi un complément alimentaire très prisé. Il joue un rôle social assez important à travers les cadeaux (7%). Les résidus sont très recherchés pour l'alimentation du bétail.

- **La culture d'arachide**

Généralement ce sont les femmes qui produisent les grandes quantités d'arachide sous forme de culture de case. C'est une culture de rente pour les femmes. Plus de 77% de la production est destinée à la vente. Une partie de la production est réservée pour la semence.

- **Les autres cultures pluviales**

Ce sont les cultures de gombo, de sésame, de maïs, d'oseille, etc. La plupart de ces cultures sont pratiquées par les femmes sur des lopins de terre appartenant à leur mari et non loin des villages.

b. Les cultures irriguées

Dans de nombreux villages de Téra, les difficultés d'accès l'eau (présence du socle) rendent impossible le développement des cultures irriguées. Néanmoins cette pratique se développe de plus en plus autour des points d'eau depuis plus de 20 ans notamment en bordure des barrages de Téra, Doumba, des mares d'Onslo, Harikouka et Taka et le long du Dargol.



Ce type de culture est aussi bien pratiqué par les hommes que par les femmes. La majorité des productions est destinée à la vente. Cependant les rendements sont peu élevés à cause de la faible technicité des exploitant(e)s. Les principales spéculations sont : Oignon, Tomate, Courge, Choux, Laitue, Pastèque, Piment vert, Concombre. Le riz est faiblement produit en bordure du barrage de Téra.

c. L'arboriculture

Les vergers sont installés autour des points d'eau importants (mares, rivières et barrages) et concerne les arbres fruitiers, les bois d'œuvre et les gommerais. Les arbres fruitiers sont composés essentiellement de manguiers, goyaviers et d'agrumes (citronnier, tangelo, oranger, pomelo). La production de fruits est très importante dans la commune, surtout en ce qui concerne les mangues et les citrons.

Les bois d'œuvre sont également produits autour des points d'eau. Une structure locale de gestion des marchés de bois est mise en place dans le terroir de Beygorou Tondo. L'arboriculture est généralement une activité d'homme.

Dans la commune de Téra, l'agriculture pluviale constitue la principale activité économique des populations et contribue aussi en grande partie à leur alimentation. La commune dispose néanmoins d'un potentiel important de mares, barrages, rivières et bas-fonds où se développent timidement les cultures irriguées. L'intensification concomitante des deux types d'agricultures (pluviale et irriguée) constitue le défi majeur à relever pour la commune de Téra.

3.1.2 Pratiques d'élevage

L'élevage est la deuxième activité des populations de la commune de Téra. Le cheptel est important et varié, est constitué de bovins, ovins, caprins, asins, camelins, équins et de volailles. L'analyse des pratiques d'élevage repose principalement sur la présentation des effectifs et des modes de conduites (transhumant, villageois, embouche).

Les délégués villageois ont exprimé leur préférence entre les différentes espèces qui par ordre décroissant est ; bovins, ovins, caprins, asins, camelins et équins mais aussi la volaille.

a. L'effectif du Cheptel

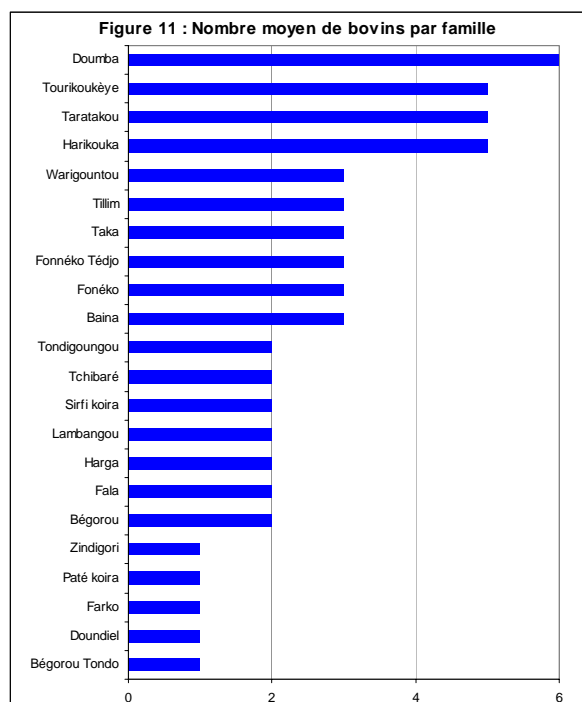
Selon les délégués ayant participé à l'enquête publique, au cours des dix (10) dernières années, la croissance du cheptel est ralentie par un prélèvement de plus en plus important pour subvenir aux besoins alimentaires des ménages du fait du déficit alimentaire qui est devenu chronique.

On assiste néanmoins à une croissance progressive des effectifs bovins, ovins, caprins et asins par contre les effectifs sont décroissent pour les équins et les camelins. Les chiffres produits lors de l'enquête publique doivent être utilisés avec prudence, mais en l'absence de toutes autres données à l'échelle des villages, ils constituent une base de travail, qui permet de situer des ordres de grandeur.

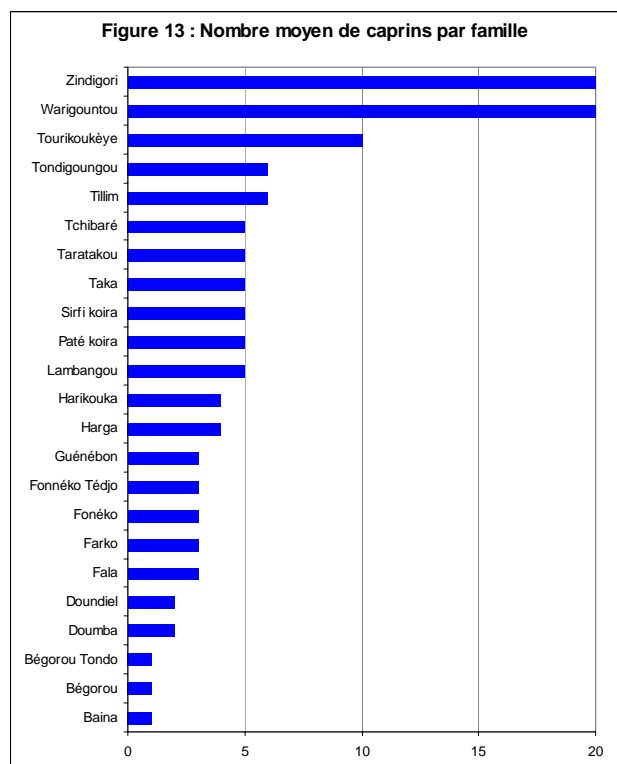
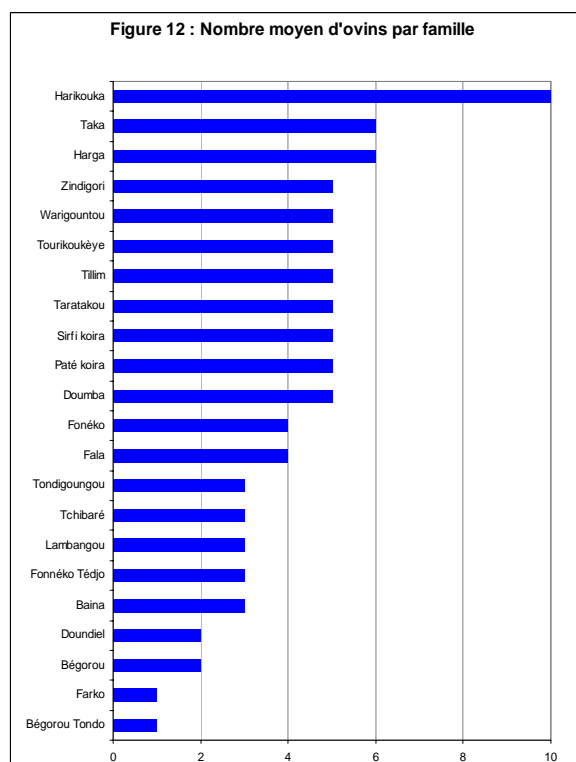
La commune de Téra dispose aussi d'au moins un asin par ménage. Ils sont surtout utilisés pour le transport et l'exhaure. Les camelins et les équins sont relativement rares.

❖ Effectif Bovin

Les résultats de l'enquête montrent que les villages présentent un effectif bovin par ménage qui va de 1 à 6. Néanmoins, les délégués villageois ont insistés sur l'existence de grandes disparités, entre les ménages au sein d'un même village. La moyenne de bovins par ménage au sein des villages de la commune de Téra est de 3. Une partie de ce troupeau bovin est utilisé pour la culture attelée, ce sont exclusivement des mâles.



❖ Effectif ovin et caprin

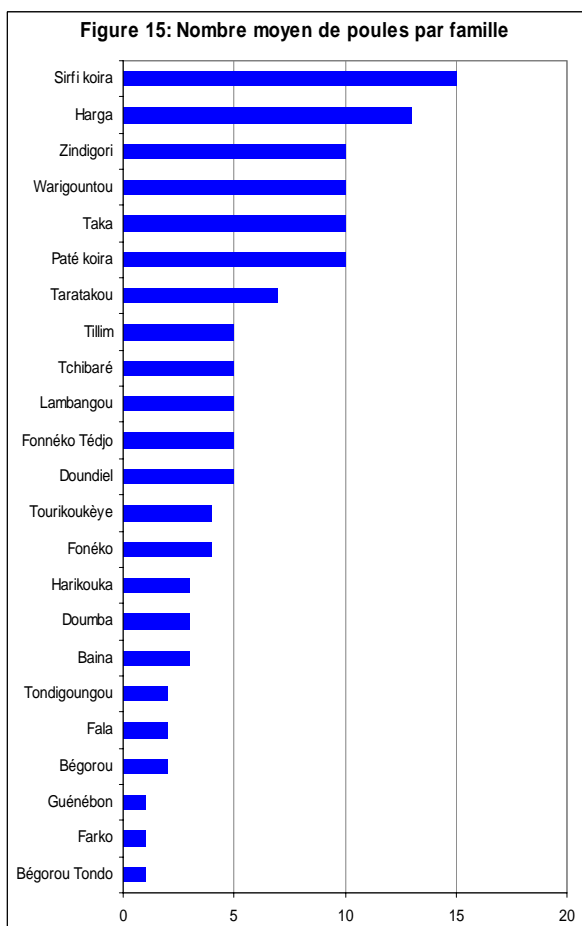
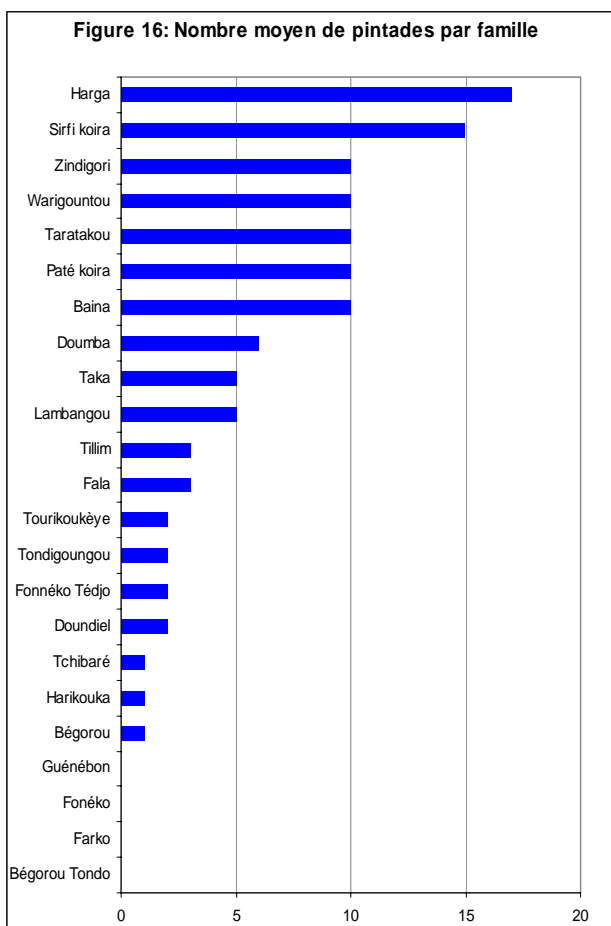


Les effectifs d'ovins et de caprins sont aussi assez variables d'un village à un autre et d'un ménage à l'autre. Néanmoins, les tendances montrent qu'il y a plus de caprins (moyenne de 5,30) par ménage que d'ovins (4,13). Cette différence traduit l'adaptation des chèvres, à

valoriser les ressources fourragères de moins bonne qualité. En effet, les populations préfèrent l'élevage des ovins, notamment car ils sont très utilisés dans les cérémonies, mais les conditions du milieu les poussent à avoir des effectifs de caprins plus importants.

❖ Effectif volaille

La volaille constitue un autre type d'élevage très important dans l'économie locale. En effet les familles de Téra font de l'aviculture de poule et de pintade, une activité économique de grande importance. L'effectif moyen de poules et de pintades par famille est de 5 par espèce. Contrairement aux élevages de bovins, ovins et caprins, la disparité en terme d'effectif moyen par ménage est beaucoup plus faible. Il est très difficile de voir un ménage qui n'en possède pas de volaille. Dans la commune de Téra, l'élevage de volaille comprend aussi des canards liés à la présence des mares, barrages et cours d'eau et des pigeons notamment dans la ville de Téra.



Les effectifs moyens possédés par les ménages de Téra confirment que l'élevage n'est pas l'activité principale des populations. Néanmoins il contribue fortement aux dynamiques locales, aussi bien par la satisfaction de certains besoins familiaux, que par les liens qu'il

oblige à avoir avec les autres populations de la commune et / ou des communes environnantes dans le cadre de l'accès aux ressources hydraulique et fourragères.

b. Les types d'élevage

Les réflexions sur les différents types d'élevage, pratiqués dans la commune de Téra ont permis de retenir trois (3) types distincts basés sur les modes de conduites des animaux. :

- L'élevage transhumant (extensif) ; se caractérise par le fait que les animaux, tout ou partie de l'année, quittent le terroir villageois à la recherche de l'eau et du pâturage.
- L'élevage villageois ; se caractérise par le fait que les animaux, tout au long de l'année, restent sur le terroir villageois, où ils trouvent l'eau et le pâturage. Tous les soirs les animaux rentrent au village.
- L'embouche (élevage intensif). Se caractérise par le fait que les animaux sont fixes dans la concession, l'eau et les aliments leur étant amené par l'éleveur.

Ces trois types d'élevages reposent sur différentes stratégies d'accès aux ressources. L'élevage transhumant oblige à tisser et maintenir des liens de réciprocité avec d'autres communautés sur d'autres communes, qui peuvent être à plusieurs centaines de kilomètres du village de résidence. L'élevage villageois repose sur une négociation et organisation des règles locales d'accès aux ressources (eau / pâturage) principalement entre les ressortissants du village et/ou des villages environnants. L'élevage d'embouche, utilise des compléments alimentaires onéreux, il oblige à développer des stratégies économiques beaucoup plus « fines » que pour les deux autres types d'élevage.

- L'élevage villageois

L'élevage villageois est pratiqué par les communautés pour plusieurs raisons dont entre autres :

- la sécurité des animaux ;
- la disponibilité du lait au village ;
- la possibilité d'offrir un complément alimentaire aux animaux.

➤ Lieux d'élevage et Sources d'alimentation

Pendant la saison des pluies les animaux utilisent les enclaves pastorales comme Bogbla, Arbougé et Falla, les alentours des points d'eau (mares, rivière), les collines, les koris, les champs en jachère. Sur ces sites le cheptel valorise les fourrages aériens, les herbacés et les sels minéraux. Au cours de la saison sèche, ils sont conduits dans les champs libérés, les enclaves, les collines. Ces animaux bénéficient des herbacés (paille), des sels minéraux,

les fourrages aériens et des résidus alimentaires des populations. Des compléments alimentaires (son, tiges de mil) leur sont aussi fournis pour améliorer la qualité du fourrage.

L'état de ces différentes ressources fourragères est en diminution progressive à cause du déficit pluviométrique, de la dégradation de l'environnement et de l'avancée du front agricole.

➤ **Les Sources d'abreuvement**

Les principales sources d'abreuvement des animaux sont les rivières et les mares pendant la saison des pluies, les mares, les forages, les puits et les puisards pendant la saison sèche. L'utilisation de eaux de surfaces rencontre deux types de problèmes (1) le tarissement précoce à cause du phénomène d'ensablement et la surcharge liée à leurs multiples fonctions (abreuvement des animaux, usages domestiques, confection des briques, etc.). (2) l'accès difficile car les abords sont généralement occupés par les cultures maraîchères qui obstruent les couloirs de passage sont obstrués ou rétrécis.

➤ **Mobilité liée à l'élevage villageois**

Les animaux sont conduits pendant les différentes saisons soit par un berger étranger soit par un membre de la famille. Pendant la saison des pluies, en raison du rétrécissement des couloirs de passage et/ou de la négligence des bergers, on note souvent des dégâts dans les champs de cultures pluviales. Aussi, ces dégâts sont constatés pendant la saison sèche sur les sites maraîchers du fait toujours de la négligence des bergers, mais aussi de l'insuffisance dans la protection de ces sites. Ces situations occasionnent des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs et exposent les propriétaires d'animaux à des sanctions (amendes).

- ***L'élevage transhumant***

La transhumance est pratiquée sur de grandes distances. Les animaux se déplacent temporairement pendant la saison des pluies à cause des champs ou pour de longues périodes (2 à 3 ans) pour de grands voyages à l'étranger. Les Pays concernés par la grande transhumance sont le Burkina-Faso, le Bénin, le Togo et le Mali. Les bovins et les ovins sont les principales espèces touchées par la transhumance.

➤ **Les Sources et lieux d'alimentation**

Les principales sources d'alimentation sont les mêmes que pour l'élevage villageois pendant les saisons sèche et humide. Les lieux de transhumance à l'intérieur de la Commune sont les enclaves pastorales (N'Solo, Bogbla, Arbougé et Falla), les champs libérés et les jachères. Il est important de souligner que la zone de Bégorou-Tondo accueille des animaux transhumants non seulement des autres communes mais également des Pays étrangers. Cette mobilité repose sur l'entretien de liens de réciprocité à une extra communale, qu'il serait nécessaire de mieux visualiser dans le cadre de la conception du SAF.

➤ **Les sources d'abreuvement**

Les principales sources d'abreuvement sont le barrage de Téra, les retenues de Doumba et Doundiel, les mares, les rivières en saison des pluies, les puisards et les forages.

Dans la commune de Téra, on assiste à un phénomène d'ensablement des points d'eau qui engendre leur tarissement précoce et à l'assèchement des puisards, puits et forages, dû à l'insuffisance des pluies qui ne facilite pas le rechargement des nappes phréatiques et la présence du socle granitique. Tout comme pour l'élevage villageois, l'accès aux point d'eau est de plus en plus difficile.

➤ **Mobilité liée à l'élevage transhumant**

La conduite des animaux diffère de l'élevage villageois, car il est nécessaire de faire appel à des bergers adultes. En effet la conduite des animaux sur de très grandes distances et de longues périodes exige un certain savoir faire qui repose aussi bien sur (1) la connaissance des espaces et ressources naturelles que sur (2) la connaissance des dynamiques sociales locales.

Les difficultés liés à l'élevage transhumant sont : les attaques, les vols, les maladies contagieuses, les dégâts champêtres, les difficultés d'abreuvement, les tracasseries administratives dans les Pays étrangers. Les types d'espaces où campent les animaux pendant la saison des pluies sont les enclaves pastorales. En saison sèche les animaux campent dans les champs libérés.

- ***L'embouche***

L'embouche représente la forme d'élevage intensif au niveau de la commune, les animaux sont gardés et nourris à la maison. Il a un but essentiellement lucratif.

➤ **Espèces et périodes d'embouche**

Au niveau de la commune de Téra les espèces d'animaux embouchés sont par ordre d'importance quantitative : les ovins, 20% du cheptel, les caprins, 15% et les bovins 5%.

La durée indicative de l'embouche varie de 2 à 6 mois. Les périodes d'embouche varient selon les espèces. En effet les bovins et les caprins sont embouchés en saison sèche tandis que l'embouche ovine se pratique à tout moment.

➤ **Alimentation et abreuvement**

L'alimentation est essentiellement composée de fourrage stocké (paille, feuilles d'herbe, fane de niébé et d'arachide, fruits d'arbre, etc.), du son local et d'autres compléments alimentaires (son de blé, tourteau de grain de coton, sel à lécher, etc.).

Les animaux d'embouche sont abreuvés sur place. L'eau est transportée à l'aide de charrettes et ânes. Cette activité est le plus souvent un travail des femmes et des enfants. Les eaux proviennent des puits, puisards, mares, forages et retenues d'eau présentes dans les villages.

Il existe d'énormes difficultés d'alimentation des animaux d'embouche car non seulement les ressources fourragères sont insuffisantes mais aussi les aliments complémentaires sont rares du fait de l'insuffisance des banques d'aliments bétails et du coût élevé des produits sur les marchés. Aussi il est important de noter ici que la principale difficulté liée à l'abreuvement est le transport de l'eau.

➤ **Evolution de l'activité**

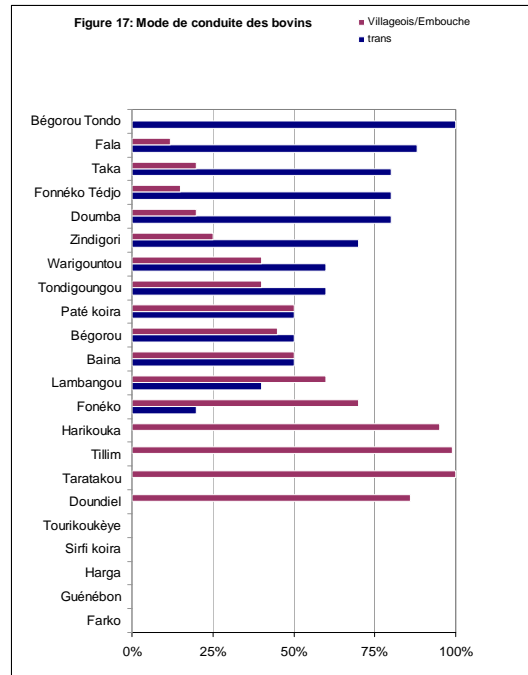
Compte tenu des richesses que procurent les animaux d'embouche et des appuis multiformes des partenaires au développement, l'embouche est devenue une activité génératrice des revenus très prisée par les femmes. Elle occupe une place croissante aussi bien pour les communautés rurales qu'urbaines.

- *L'élevage de travail*

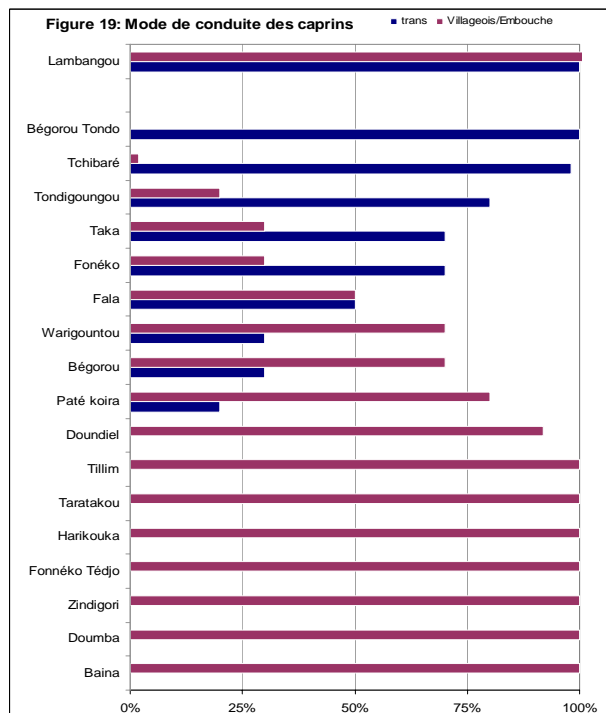
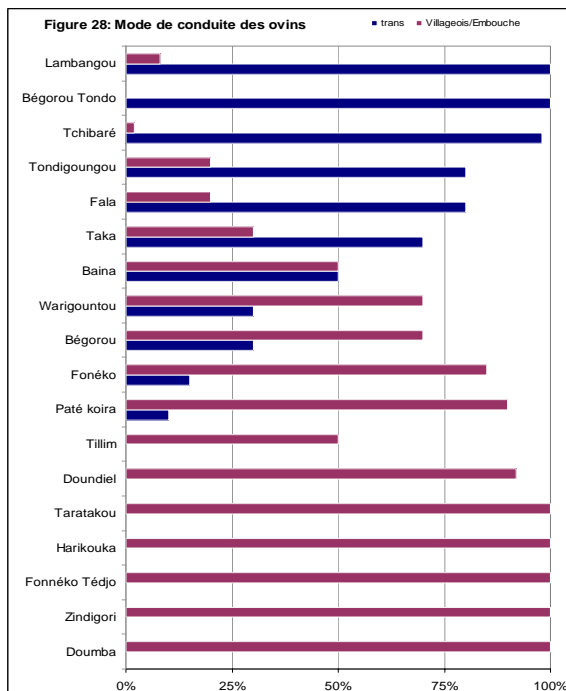
Comme dans les autres communes du département, l'élevage de travail reste encore très peu développé dans la commune de Téra. En effet, les animaux utilisés dans ce type d'élevage concernent uniquement les bovins et les asins. Les asins sont utilisés dans des activités de transport des personnes, d'eau, de bois et de traction de charrette. Les bovins sont utilisés pour l'attraction des charrettes et la culture attelée. Il est important de noter que l'utilisation des bovins est la plus importante. Les bovins après plusieurs années de travail sont le plus souvent embouchés avant d'être mis sur le marché.

- *Les tendances et répartition des différents types d'élevage*

L'élevage des **bovins** est pratiquement à moitié transhumant et moitié villageois. La localité de Beygorou Tondo a un élevage quasi transhumant. Sept autres villages ont aussi un élevage beaucoup plus transhumant que villageois. Six villages ont des élevages de bovins plus villageois que transhumants. Les données de Farko, Sirfi Koira, Guénébon, Harga et Tourikoukèye n'ont pas été bien rempli. Seulement Patékoira, Baina et Beygorou ont des élevages de bovins à moitié transhumant et moitié villageois. Le caractère semi transhumant de l'élevage des bovins dans la commune démontre une certaine évolution de cette pratique, car l'élevage sédentaire est généralement un élevage villageois dans cette partie du Niger.



L'élevage des **ovins** présente une composante transhumance assez forte dans certaines localités comme Lambangou, Beygorou Tondo et Tchibaré avec une proportion villageoise



qui se maintient surtout dans une grande partie de la commune. Les localités de Doumba, Zindigori, Fonéko Tadjjo, Harikouka,

Taratakou, Doundiel, Patékoira et Fonéko pratiquent un élevage de village à plus de 75% à cause de la disponibilité d'aire de pâturage et de galeries forestières. Cet élevage bien qu'il ait conservé son caractère villageois, s'ouvre progressivement vers la transhumance et cela en réponse à la problématique de gestion d'un cheptel important sur des espaces de plus en plus sous pression agricole ou de la dégradation des parcours.

L'élevage des **caprins** présente la même tendance que l'élevage des ovins, mais il est plus villageois que l'autre. Les caprins ne s'adaptent pas facilement à toutes les herbes. Ils s'intéressent plus au pâturage aérien. Les seules localités qui pratiquent plus l'élevage transhumant sont Beygorou Tondo, Tchibaré, Tondigoungou, Taka et Fonéko. Falla, Warigountou, Beygorou et Patékoira pratiquent minoritairement de la transhumance avec les caprins. Le reste de la commune pratique beaucoup plus de l'élevage villageois. Il conserve encore son caractère traditionnel avec une légère ouverture vers la transhumance.

c. Les Couloirs de passage /Axes de Transhumance

Il existe des couloirs de passage qui permettent aux animaux d'accéder aux points d'eau, aux enclaves, aux aires de pâturages et des axes de transhumance qui facilitent la sortie des animaux transhumants. Cependant ces axes de transhumance et couloirs de passage ne sont pas matérialisés et sont même menacés de rétrécissement et de disparition.

Dans la commune de Téra, l'élevage constitue la seconde activité économique des populations après l'agriculture. C'est un élevage globalement villageois avec une tendance plus marquée vers la transhumance pour les bovins. L'embouche prend de plus en plus de l'importance dans la commune en raison de ses avantages économiques et des divers appuis dont il bénéficie.

3.1.3 Autres pratiques

On entend par autres pratiques, toutes activités menées sur les ressources en dehors de l'agriculture et de l'élevage. Elles sont nombreuses et concernent toutes les ressources.

a. Les pratiques regroupées par ressource

Les différentes pratiques regroupées selon la ressource exploitée sont les suivantes :

- Au niveau des mares et rivières, les activités pratiquées sont : La pêche, la confection des briques, la poterie et la vente d'eau.
- Au niveau des forêts / bois villageois / herbes et arbres, les activités menées sont : le ramassage des bois morts, l'exploitation des bois verts, la chasse, la cueillette, la

fabrication des sékos et nattes, le ramassage de paille, la production de charbon (uniquement à Tourikoukey), la sculpture, la pharmacopée.

- Au niveau des carrières, les activités pratiquées concernent l'exploitation du banco, du gravier et du sable.

b. Les acteurs des pratiques et les périodes d'activités

Parmi ces activités il existe celles qui sont pratiquées à la fois par les hommes et les femmes et celles spécifiques à l'homme ou à la femme. De même les périodes des activités diffèrent. Certaines sont pratiquées à tout moment, d'autres pendant la saison sèche ou hivernale.

- **Ramassage de bois morts** : Elle est généralement pratiquée par les hommes qui partent dans les massifs forestiers pour faire le ramassage du bois et le transportent à l'aide des charrettes. Au niveau de Tourikoukey il existe des femmes qui s'adonnent à cette activité de vente de bois. Les femmes Bella aussi transportent le bois à dos d'âne en destination des marchés hebdomadaires. Cette activité est menée pendant la saison sèche car c'est le moment où d'autres activités extra agricoles peuvent se réaliser.
- **Exploitation de bois vert** : Elle est pratiquée uniquement par les hommes dans la commune de Téra. Cette pratique se fait en saison sèche, période où l'accès aux massifs forestiers est facile à cause du retrait des eaux.

- **Chasse** :

Dans la Commune, il existe quelques mammifères, des reptiles et des oiseaux menacés de disparition. Ces espèces sont pour l'essentiel localisées dans les zones de plateaux et autour des points d'eaux.

- Les mammifères sont en grande partie composés de gazelles et d'hyènes localisées surtout dans la zone de Taka. Les gazelles sont également rencontrées dans la partie nord de la Commune (Arboudjé, Bégorou Tondo et N'Solo). La population des petits mammifères est quant à elle dominée par les écureuils, les hérissons, lièvres logés dans les formations naturelles de la Commune.
- Les reptiles sont constitués surtout de serpents (Naja, Vipère, Boa) et de Lézard, margouillats qui sont disséminés çà et là autour des points d'eau et dans les plateaux.

Les oiseaux se subdivisent en trois (3) catégories :

- Les oiseaux aquatiques (canards casqués et armés, les hérons blancs et centrés, le pélican blanc, la cigogne et la grue couronnée qu'on rencontre le plus souvent au niveau du barrage de Téra, de la mare N'Solo et autre points d'eau de la Commune ;
- Les oiseaux sahéliens composés d'outardes, les pintades sauvages, le corbeau, la perdrix, la tourterelle etc. Cette catégorie est assez importante et se rencontre partout dans la Commune.
- Les oiseaux granivores qui représentent l'espèce la plus importante regroupent les mange-mil, les moineaux dorés, les gendarmes (*phoceus cucculatus*)

A l'aide des chiens, d'arcs, de pioches et de flèches les hommes pratiquent la chasse. Cette pratique se fait en saison sèche car c'est le moment du temps libre.

- **La cueillette :**

Il existe trois (3) types de cueillette.

- a) La cueillette des herbes (feuille de sauce, Kopto, Oula, Houbey) pratiquée pendant l'hivernage par les femmes et les enfants.
- b) La cueillette des feuilles d'arbres (plantes rampantes (feuilles et fleurs de Garbey, Kassi, Doula, Lélé) pratiquée aussi par les femmes et les enfants à tout moment de l'année.
- c) La cueillette des fruits consommés par les hommes et les animaux : Tokey, Diney, Jujubier, Anza sont consommés par les hommes tandis que Bissi-Izé, Gao-Izé, Kossorey-Izé, etc. sont destinés pour la consommation des animaux.

Les fruits de Bani sont utilisés dans l'artisanat et la pharmacopée. La gomme arabique est cueillie dans les massifs forestiers et les gommerais par les hommes.

- **Fabrication de Séko :**

Le séko fabriqué par les hommes sont en paille et les femmes fabriquent les sékos à base de tige de mil ou d'herbe. C'est une activité pratiquée surtout en saison sèche.

- **Fabrication de natte, de lariya, van, degra :**

Cette fabrication est faite à l'aide des feuilles de doumier à tout moment par les femmes.

- **Ramassage de la paille :**

Elle est essentiellement pratiquée par les hommes en saison sèche au niveau des massifs forestiers, des aires de pâturage et des limites des champs.

- **La Pharmacopée :**

Elle est généralement pratiquée par les hommes. Les femmes charlatantes la pratiquent à tout moment.

- **L'exploitation des carrières :**

Les carrières sont abondantes et constituées généralement des graviers et de banco. Cependant ces ressources sont sous – estimées et sous – exploitées. Elles sont utilisées pour la confection des briques en saison sèche. C'est une activité réservée exclusivement aux hommes. Le phénomène d'ensablement constitue également une menace pour ces ressources. Les exploitants des carrières de sable, de gravier, d'argile et de latérite sont les hommes et les entreprises. L'activité est réalisée pendant toutes les saisons. La poterie est une activité réservée uniquement à la femme. Elle se fait en saison sèche, temps propice pour sécher les produits.

- **La Sculpture :**

Elle est pratiquée en saison sèche par les hommes.

- **La Tannerie :**

Seuls les "jeunes" filles et garçons pratiquent cette activité et ce à tout moment.

- **La vente d'eau :**

La vente d'eau concerne uniquement la ville de Téra. Elle est l'oeuvre des hommes et est pratiquée à tout moment, mais c'est en saison sèche qu'elle est très importante compte- tenu du problème d'eau que connaît la ville de Téra.

3.1.4 Liens entre les pratiques

Les liens entre les pratiques ne sont pas assez forts. Les exploitants de la même ressource se rencontrent sur les mêmes lieux pour mener leurs activités. Par exemple, autour des mares et des rivières, les potières, les fabricants de briques et les pêcheurs se rencontrent ; dans les forêts, les chasseurs, les exploitants de bois morts, les sculpteurs, les ramasseurs de paille se rencontrent également.

Il existe seulement deux (2) organisations autour de ces pratiques :

- L'association des pêcheurs du Barrage de Téra. Dans ce sens des représentations villageoises existent au niveau de tous les villageois riverains de la retenue (Bégorou, Harikouka et Téra). L'Association dispose d'un local à Téra.
- L'Association des exploitants de bois qui est une sous-section de l'ANEB et des structures locales de gestion de bois au niveau des marchés ruraux de bois. L'ANEB a des représentations au niveau des villages tandis que les structures locales de gestion (S.L.G) sont présentes seulement à Bégorou, Doumba et Lourgou.

Dans la commune de Téra, les pratiques autres que l'agriculture et l'élevage sont constituées des activités rurales de valorisation des ressources naturelles. Elles constituent des activités secondaires pratiquées généralement pendant l'inter saison.

3.2 Tendances d'utilisation des productions

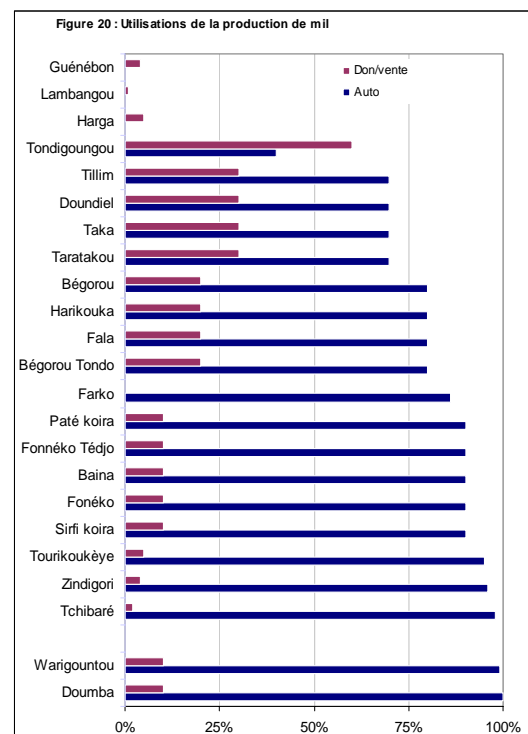
La tendance d'utilisation des productions rurales est observée à travers la présentation (1) des produits agricoles, (2) des produits d'élevage, et enfin (3) des autres productions.

3.2.1 Produits agricoles

Les cultures vivrières (mil, sorgho) sont essentiellement destinées à l'auto – consommation. En effet les 90% des récoltes sont consommées par les ménages et les 10% sont destinées à la vente, dons et autres.

❖ Le mil

Quand la campagne agricole est bonne, la production du mil peut être vendue. La quasi totalité de la production est destinée à l'autoconsommation, une petite partie autour 2% aux semences et 10% constitue la zakat (impôt islamique) et ils vendent seulement en cas de nécessité. La production est déficitaire généralement et ne couvre qu'une partie de l'année. Les terres sont pauvres car les amendements sont faibles. Les données des villages Doumba, Warigountou, Guénébon, Lambangou et Harga sont assez erronées avec des taux d'autoconsommation et de vente/don dépassant les 100% ou moins de 10%. En dehors de ces cinq villages et de Tondigoungou qui vend sa production plus qu'elle ne consomme, tous les autres villages de la commune de Téra auto consomment de 65 à 100% de leur production de mil. Les taux de vente/don sont assez variables dans ces villages de la commune.

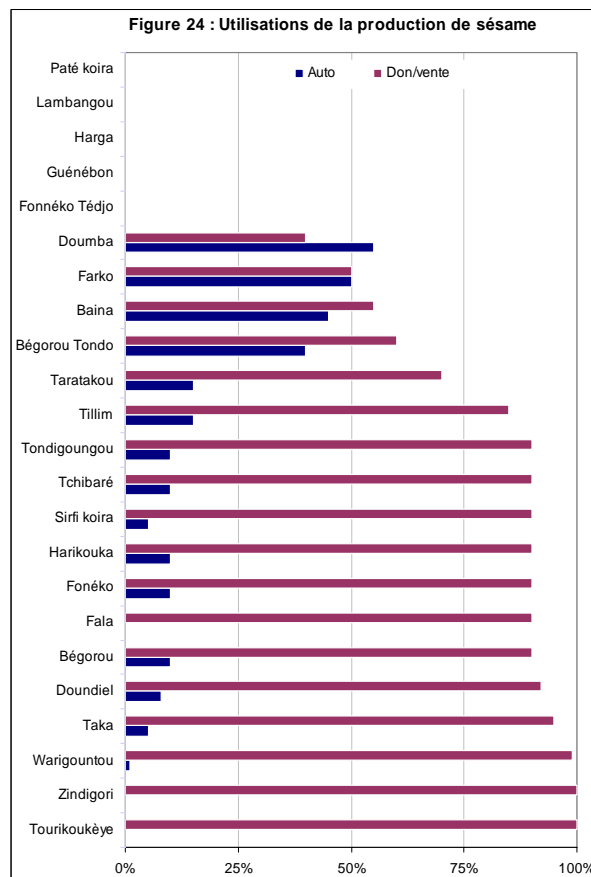
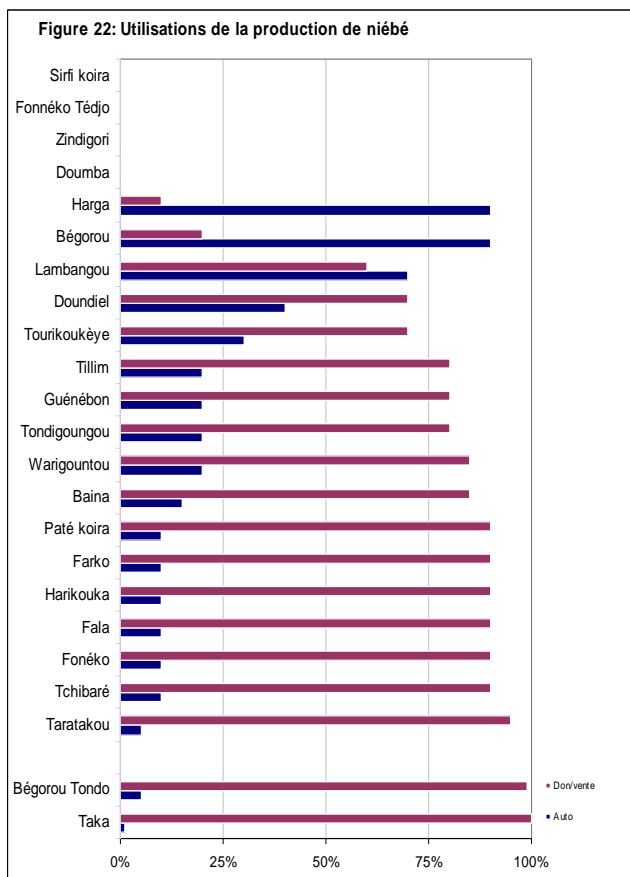
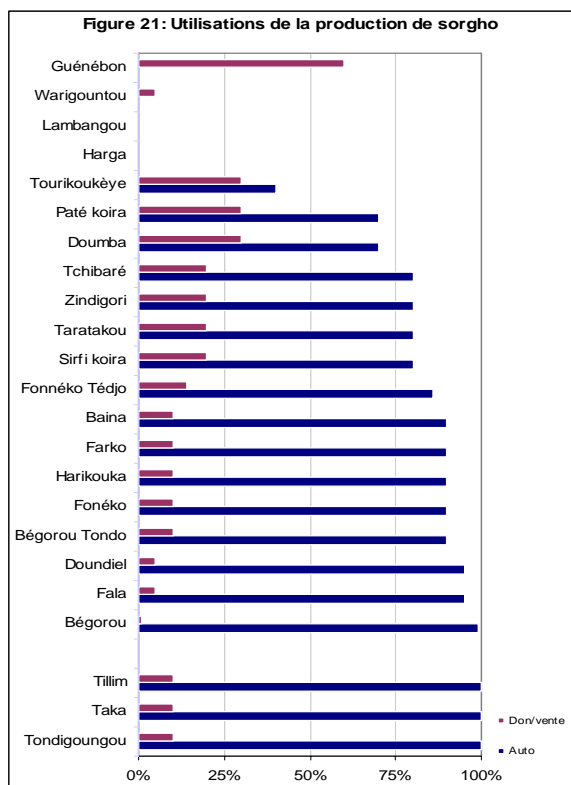


❖ Le sorgho

La production du sorgho complète celle du mil. Elle est destinée à l'autoconsommation prioritairement avec une petite partie utilisée pour la zakat et les semences. La vente du sorgho n'est pas significative sauf en cas de difficultés.

Les données des villages de Guénébon, Warigountou, Lambangou, Harga, Tourikoukèye, Tillim, Taka et Tondigoungou sont assez erronées. En dehors de ces villages, il est constaté que la commune de Téra auto consomme plus de 75% de leur production de sorgho. Les taux de vente/don sont assez variables dans le reste des villages de la commune.

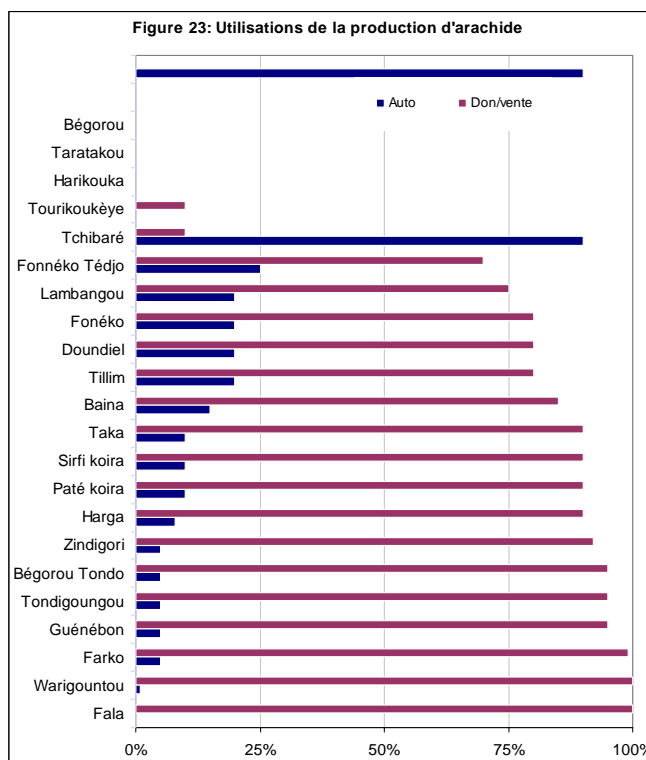
Les productions de **niébé** et du **sésame** varient



d'une année à une autre. Les données des villages Sirfi koira, Fonnéko Tadjjo, Zindigori, Doumba, Beygorou Tondo et Taka sont assez erronées avec des taux d'autoconsommation

soit nul soit dépassant les 100%. En dehors de ces villages, il est constaté que Harga, Beygorou et Lambangou consomment plus leur production qu'ils n'en vendent. Les autres localités de la commune sont dans la logique du marché à plus de 75%. En conclusion la production de niébé est beaucoup plus vendue ou offerte aux parents.

Les données sur l'utilisation de la production d'**arachide** des villages de Beygorou, Taratakou, Harikouka, Tourikoukey sont assez erronées. Il est constaté que le village de Tchibaré auto consomme la totalité de sa production de d'arachide et que les autres villages vendent ou donnent plus de 75% de leur production.



En conclusion la production d'arachide est plus vendue ou offerte aux parents qu'elle n'est auto consommée dans la commune de Téra. Les données des villages Patékoira, Lambangou, Harga, Guénébon et Fonéko Tadjjo ne sont

même pas collectées. En dehors de ces cinq villages, il est constaté que le restant des villages vend ou donne presque la totalité de leur production. Les taux de vente/don sont assez variables dans le reste des villages de la commune. Il est constaté que la production de sésame est plus vendue ou offerte aux parents qu'elle n'est auto consommée dans la commune de Téra.

Dans la commune de Téra, les productions de mil et de sorgho sont essentiellement autoconsommées. Les productions telles que le niébé, l'arachide, et le sésame sont beaucoup plus orientées vers le marché

3.2.2 Produits d'élevage

Selon les informations collectées lors de cette enquête, l'aspect villageois de l'élevage caractérise une forte consommation du lait localement. Les animaux sur pied sont généralement vendus pour acheter des vivres et couvrir le déficit alimentaire qui devient de plus en plus chronique dans la commune.

Dans la commune de Téra, les produits de l'élevage (lait et œuf...) sont plutôt utilisés pour la consommation familiale alors que les animaux sur pieds sont destinés à la vente.

3.2.3 Autres produits

Les ressources ligneuses exploitées sont trouvées dans les forêts, les champs, le long des cours d'eau et autour des points d'eau. Les exploitants sont les autochtones et les populations des communes voisines.

L'exploitation des ressources forestières procure des biens et services tels le bois de chauffe, le bois d'œuvre, les feuilles et les racines pour les pharmacopées traditionnelles, le bois de service, les fruits et feuilles pour la consommation, l'emploi (vente de bois de chauffe, bois de service, les pirogues, mortiers, pilons, etc.), charbon de bois, feuilles de palmier, pâturage aérien etc. Les espèces couramment utilisées pour ces biens et services sont la végétation de glacis composé essentiellement d'*acacia radiana*, *balanites aegyptiaca*, etc. La végétation de massifs forestiers, de plateaux constitués de peuplement des vallées qui sont situés le long des mares et des koris. L'exploitation des produits forestiers se fait tout au long de l'année et en fonction des besoins. L'exploitation de bois de service s'intensifie pendant les périodes de récoltes pour la confection des sékos de greniers et le début de la saison des pluies pour la construction des cases et maisons dans les campements et la confection des manches pour hilaires et daba.

Le pâturage aérien est exploité en période de crise fourragère (saison sèche). Quant aux feuilles et fruits, ils sont plus exploités en période de soudure.

Les autres pratiques rurales enregistrées dans la commune de Téra sont la pêche, la chasse, la cueillette, l'exploitation des ressources forestières et des carrières. Elles apportent aux communautés non seulement des compléments alimentaires assez importants, mais aussi des intrants entrant dans le mode de vie des populations (artisanat, construction, etc.).

Conclusions sur les dynamiques agraires :

L'enquête confirme que l'agriculture, l'élevage et les autres pratiques participent pleinement à l'économie des familles par l'autoconsommation, mais aussi à l'économie locale par la mise en marché d'une part plus ou moins importante des différentes productions.

Les données économiques relatives aux différentes pratiques restent insuffisantes. Elles nécessitent des études complémentaires pour mieux comprendre leurs importances relatives dans l'économie des familles en particulier et l'économie locale en général. Néanmoins la mise en œuvre de ces différentes pratiques constituent un soubassement / une base des dynamiques sociales au sein de la commune.

IV. Dynamiques sociales

Les conflits naissent de causes multiples et variées. Ils surgissent régulièrement entre les populations ayant des intérêts et pratiques divergentes autour d'une même ressource ou à l'intérieur d'une même pratique par des comportements peu responsables.

Pour remédier à ces conflits des mécanismes de prévention sont adoptés par les communautés dont entre autres, la mise en place des comités villageois de gestion de réglementation de bois, la mise en place des COFOB, les Assemblées villageoises, les émissions radiophoniques etc....

L'analyse et la compréhension de la dynamique socio-foncière de la commune sont étudiées à travers (1) les conflits inter pratiques et (2) les conflits intra pratiques.

4.1 Conflits inter pratique

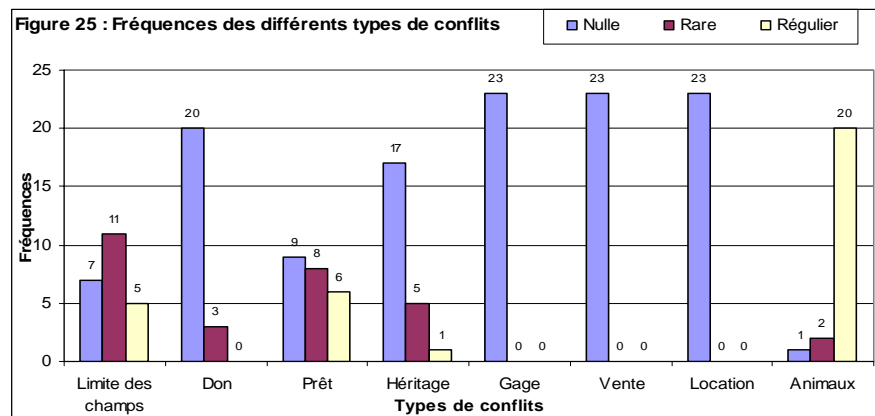
Il existe des cas de conflits qui s'éclatent entre les usagers de différentes ressources. On peut citer entre autres :

- ❖ **Les conflits entre les pêcheurs, les potières et les jardiniers.** Ce genre des conflits sont généralement pour cause la pollution des eaux occasionnés par les pêcheurs.
- ❖ **Les conflits entre exploitantes de bois, sculpteurs et les propriétaires des champs.** Ces conflits sont dus à l'abatage abusif des arbres se trouvant dans les propriétés privées.
- ❖ **Conflits entre les fabricants des briques et les pêcheurs.** On assiste à ce type des conflits du fait que les pêcheurs accusent les fabricants des briques de troubler l'eau ce qui conduit à la méfiance et la fuite des poissons dans les endroits qu'ils occupent.
- ❖ **Les conflits entre les propriétaires des animaux et ceux des champs.** Ce sont des conflits réguliers provoqués par les dégâts causés par les animaux. A ce niveau le mode de gestion est très souvent local, néanmoins des rares cas sont référés à la justice. Il existe d'importants conflits liés à la pratique de l'élevage dont les plus fréquents sont :

- Conflits liés aux dégâts des animaux sur les cultures.
- Les raisons qui amènent ce genre des conflits sont la faible protection des cultures, la descente précoce des animaux transhumants, la divagation des animaux villageois, l'utilisation des mineurs comme bergers.
- Conflits liés aux couloirs de passage. Il s'agit des formes d'exploitations des couloirs de passage qui conduit souvent à leur rétrécissement, obstruction et voire même à leur disparition. D'autres parts le non respect de ces couloirs est surtout facilité par le fait qu'ils ne sont pas matérialisés.
- Conflits liés aux aires de repos et points d'eau : Très souvent les agriculteurs sèment jusqu'aux abords des points d'eau qui devraient servir d'aires de repos des animaux après abreuvement.

4.2 Conflits intra pratique

Les conflits liés aux champs sont multiples et variés. On distingue les conflits liés aux limites des champs et les conflits liés aux transactions foncières (héritage, prêt).



❖ Les Conflits liés aux limites des champs :

Les conflits liés à la limite des champs se produisent par dépassement des limites des champs, ils peuvent apparaître entre deux membres d'une même famille, ou entre ressortissants de deux villages. Ces genres de conflits sont généralement traités localement par les Chefs de villages, les sages et à travers des réunions de familles.

A Téra, il est la troisième cause de conflits champêtre. Il est reconnu comme relativement important et démontre une certaine tension sociale liée entre autre à l'augmentation de la pression foncière.

Les conflits liés aux transactions foncières :

Dans la tradition Sonraï, quand le père prête la terre, il lui est difficile de la retirer. Cependant, il est constaté qu'à la mort du père de famille, les enfants chassent le bénéficiaire. Il y a des prêts de plus de 40 ans qui sont en train d'être remis en cause.

Ils sont donc dus au manque d'actes de transaction foncière. Ces genres de conflits sont traités localement et/ou à la justice.

Il existe des mécanismes de prévention des conflits tant au niveau local qu'à l'échelle communale (Cofob et Cofocom). Au niveau des villages il s'agit des activités des cofobs dans le cadre de la sensibilisation des populations sur les textes du Code rural. Les Cofob sont appuyées périodiquement par la Cofocom et les partenaires au développement à travers des diffusions radiophoniques et des visites de suivi sur le terrain

Conclusions sur les dynamiques Sociales :

L'analyse de la dynamique sociale autour des pratiques d'agriculture, d'élevage et autre montre que dans la commune urbaine de Téra, les principales préoccupations sont la gestion du cheptel autour des cultures, le respect des clauses de prêts et des limites de champs. Le dispositif institutionnel mis en place par la commune se doit de mieux accompagner la cohabitation entre l'agriculture et l'élevage et le respect des limites des champs en sécurisant les prêts.

CONCLUSION/RECOMMANDATION

Les pratiques agricoles et d'élevage constituent le cœur des dynamiques communales, aussi bien par leur contribution à la sécurité alimentaire des populations rurales, que par la mise en marché d'une part non négligeable de leurs productions. Les facteurs de productions terres agricoles et pastorales, mais aussi les ressources en eau sont relativement menacées de dégradation et de surexploitation. A partir des éléments de visions prospectives débattus tout au long du processus, des choix doivent être faits afin de préciser les options de développement à prioriser

La cohabitation de l'agriculture et de l'élevage, dans un cadre respectueux des espaces et ressources naturelles, notamment les ressources ligneuses, constitue l'un des défis majeurs à relever par la commune de Téra.

L'une des attentes majeures des deux conseils municipaux était de faciliter des échanges et réflexions sur les enjeux et nécessité de cohabitation pacifique entre les différentes pratiques mais aussi et surtout entre les différentes communautés. Ce travail de mise en relation a commencé à porter ses fruits à travers un changement de perception des enjeux du développement des pratiques rurales. La mise en relations et les échanges doivent être poursuivis et consolidés afin de relever les défis d'un développement harmonieux des populations.